Claude Latta

Claude Javogues

membre de la Convention nationale

représentant en mission

(Bellegarde, 1759 ; Paris, 1796)

Village de Forez

2001

La maison natale de Claude Javogues à Bellegarde-en-Forez (état actuel)

maison et porte blasonnée de la maison (détail)

Claude Javogues
membre de la Convention nationale
représentant en mission
(Bellegarde, 1759 ; Paris, 1796)

Claude Javogues : le député à la Convention nationale qui vote la mort du roi Louis XVI, le représentant en mission qui organise la Terreur dans le département de la Loire et qui fait fonctionner à Feurs le tribunal révolutionnaire, l'anticlérical forcené qui dénonce "les scélérats connus sous le nom de prêtres", l'auteur d'une taxe contre les "riches", tout cela a nourri la "légende noire" du "terroriste" - comme on disait alors en 1793-1794. Il a fallu attendre 1973 et la thèse de l'historien anglais Colin Lucas, qui a mis longtemps avant d'être traduite[1], pour avoir enfin un autre regard sur le personnage et sur l'action de Claude Javogues.

Nous nous proposons ici de comprendre l'itinéraire politique de l'avocat montbrisonnais : comment un jeune avocat de province devient-il l'organisateur de la Terreur dans son pays d'origine ? Quel rôle ont joué les facteurs personnels ? Quelle a été surtout la part des idées et des circonstances ? L'invasion du territoire national, la révolte de Lyon contre la Convention, les complots des royalistes, l'opposition du clergé "réfractaire", les difficultés économiques permettent une mise en perspective des événements. Il ne s'agit ni d'accabler ni de réhabiliter Javogues mais d'essayer de dire, en faisant revivre une époque pleine de bruit et de fureur, qui il fut et ce qu'il a fait dans une période terrible. L'homme était exalté et excessif. Il fut fidèle à ses convictions : engagé, sous le Directoire, dans le mouvement babouviste (Gracchus Babeuf et la "conspiration des Egaux"), il fut arrêté après la tentative insurrectionnelle du camp de Grenelle (1796), condamné à mort et fusillé.

Le destin de Javogues nous invite aussi à une réflexion sur le pouvoir et son exercice en période de crise, sur le rapport entre les idées politiques et leur application dans une réalité qui leur résiste.

I. Claude Javogues : de Bellegarde à Montbrison

Une famille d'hommes de loi

Claude Javogues était issu d'une famille d'hommes de loi et de notaires. Il naquit le 19 août 1759 à Bellegarde-en-Forez, fils de Rambert Javogues, notaire royal, avocat au Parlement, vice-gérant de la châtellenie de Feurs, et de Jeanne Coignet. Il était l'aîné de onze enfants. La famille Javogues appartenait à la bourgeoisie d'Ancien Régime qui possédait à la fois terres et offices et prétendait à la noblesse.

---

[1] Colin Lucas : *The Structure of the Terror : the example of Javogues and the Loire*, Oxford, Oxford University Press, 1973 et *La structure de la terreur, l'exemple de Javogues et du département de la Loire*, traduction française de Gérard Palluau, préface de l'auteur pour l'édition française, Saint-Etienne, Université Jean-Monnet et CIEREC, 1990.

L'ascendance de Claude Javogues

Benoît Javogues
de Bellegarde-en-Forez

↓

Jacques Javogues
ep., avant 1614, Anna Milley
3 enfants, dont :

↓

Antoine Javogues
(+ 1673)
Capitaine-châtelain de Bellegarde
ep. av. 1650 Françoise de Cellarier
5 enfants, dont :

↓

Pierre Javogues,
prêtre
curé de Cuzieu
+ à Bellegarde

Gaspard Javogues
(Bellegarde, 1663-1741)
ep. Antoinette Buer
Notaire royal, châtelain de Montrond,
4 enfants, dont :

↓

Claude Javogues
(Bellegarde, 1687-1763)
Avocat en Parlement
parrain de Claude Javogues
le Conventionnel

Jean-François Javogues
notaire royal
procureur de Montrond
ep., 1726, Françoise Giraud
(+ Bellegarde, 1784)

↓

Gaspard Javogues
lieutenant de grenadiers royaux
+ âgé de 82 ans à Bellegarde

Rambert Javogues
(Bellegarde 1728-1808)
Bachelier en droit canon et civil
Notaire royal
ep. de Jeanne Coignet
(° Saint-Chamond, 1739, x 1758)
8 enfants, dont :

↓

Claude Javogues
né à Bellegarde-en-Forez le 19 août 1759
Mort fusillé à Paris le 10 octobre 1796
Avocat à Montbrison
Membre de la Convention Nationale
Représentant en mission dans le département de la Loire

Pendant un siècle les Javogues sont notaires royaux et capitaines châtelains de Bellegarde-en-Forez, puis ajoutent à leurs fonctions la lieutenance de juge-châtelain du marquisat de Montrond. A la fin du XVIIe siècle, Gaspard Javogues, arrière-grand-père du conventionnel (Cf. Tableau I : *Généalogie de la famille Javogues*), a deux fils : Jean-François Javogues, grand-père du Conventionnel - qui est notaire royal à Bellegarde - et Claude Javogues, avocat en Parlement qui, le premier, s'installe à Montbrison. C'est le parrain du conventionnel.

Rambert Javogues (1728-1808), père de notre personnage, conserve les charges de notaire et lieutenant du juge de Bellegarde et acquiert celles de conseiller du roi – la "savonnette à vilains" - et de garde-marteau des Eaux et Forêts à Montbrison.

Quelques bons mariages relèvent encore l'importance sociale des Javogues. Leur arrivée à Montbrison augmente la zone géographique de leur influence. A la fin de l'Ancien Régime, leur fortune est déjà considérable. En 1793, le patrimoine de Rambert Javogues est évalué à 50 000 livres et se compose d'une maison rue de la Croix (actuelle rue du Palais-de-Justice) et d'une autre maison et de terres à Bellegarde. Il apparaît comme l'un des Montbrisonnais les plus imposés (356 livres) dans le registre de la taille subsidiaire de 1789 qui a été publié en 1941 dans le *Bulletin de la Diana* par Marguerite Gonon[2].

Cette ascension sociale de la bourgeoisie est caractéristique du XVIIIe siècle. Le rôle des hommes de loi a toujours été important à Montbrison, capitale de bailliage. Le grand-oncle et le père du conventionnel se font appeler "noble" Claude Javogues et "noble" Rambert Javogues. Nul doute que, si l'Ancien Régime ne s'était pas écroulé, les Javogues auraient fini par prendre un nom de terre et se seraient fait reconnaître comme nobles après trois générations de conseillers du roi. Rambert Javogues, d'ailleurs, avait adopté le mode de vie des officiers au bailliage qui, comme les membres des familles nobles, passent l'hiver à Montbrison et la belle saison sur leurs terres.

Jeunesse et études

Claude Javogues entre à 13 ans au collège des Oratoriens de Montbrison. Puis après quelques mois passés chez un procureur de cette ville, il s'inscrit ensuite à l'université de Valence où il devient licencié en droit (1785). En septembre 1785, il est avocat à Montbrison et est reçu dans l'ordre des avocats de la ville - on le voit payer le droit d'entrée qui était exigé. Il exerce cette profession pendant sept ans, sans éclat particulier. On sait très peu de choses sur cette période de la vie de Javogues pour laquelle il faut se méfier des anecdotes qui font souvent partie de la "légende noire" le décrivant comme un avocat sans cause fréquentant plus les cabarets que les prétoires.

Au début de la Révolution, Rambert et Claude Javogues se manifestent peu. A Bellegarde, Rambert Javogues préside "l'assemblée des habitants" chargée de rédiger le cahier de doléances[3]. En 1789, Claude Javogues est nommé commandant de la police nocturne de Montbrison, fonction qui, il faut le reconnaître, ne donnait pas un prestige exceptionnel. En 1791, il devient administrateur du district de Montbrison. Un des frères de Claude Javogues, François, s'engage dans l'armée lors de l'appel aux volontaires de l'An II.

---

[2] Marguerite Gonon : *Registre de la Thaille subsidiaire de Montbrison*, Bulletin de la Diana, XXVII, p. 245.

[3] Etienne Fournial et Jean-Pierre Gutton : *Les cahiers de doléances de la province de Forez*, Saint-Etienne et Montbrison, Centre d'Etudes Foréziennes et la Diana, société historique et archéologique du Forez, 2 vol., 1974-1975, tome I, p. 67.

II. Claude Javogues, conventionnel régicide et représentant en mission dans l'Ain, la Saône-et-Loire et à Lyon (1792-1793)

Claude Javogues, élu membre de la Convention

Claude Javogues n'apparaît vraiment sur la scène politique forézienne qu'en 1792 au moment des élections à la Convention. Après la "journée" du 10 août 1792 qui provoque la chute de la monarchie, l'Assemblée législative décida l'élection d'une Convention nationale élue au suffrage universel. Le département de Rhône-et-Loire disposait de quinze sièges. Les élections eurent lieu dans un climat dramatique. A Paris, les massacres de septembre provoquaient la mort, dans les prisons, de plus de 200 prêtres. Sur les frontières, le territoire national était envahi.

L'élection a lieu sans condition de cens, mais à deux degrés, avec un électeur pour cent citoyens. On s'approche du suffrage universel (masculin). L'âge de la majorité électorale a été abaissé de 25 à 21 ans. Seuls les domestiques sont exclus du vote. Les assemblées primaires se réunirent le 26 août et désignèrent une forte majorité d'électeurs "patriotes". Présidée par Antoine Desvernay, maire de Saint-Etienne, l'assemblée électorale eut lieu, pour l'ensemble du département de Rhône-et-Loire, dans l'église des Minimes – l'actuelle église Saint-Louis – du 2 au 10 septembre 1792. Une majorité de "patriotes", favorables à la poursuite de la Révolution, fut élue par les électeurs de Rhône-et-Loire.

Parmi les nouveaux députés, on avait trois Montbrisonnais : deux députés sortants de la Législative, Jean-Baptiste Dupuy, avocat, et le docteur Pierre Dubouchet, maire de Montbrison, élus 3e et 5e ; Claude Javogues a été élu 14e sur 15. Les trois hommes appartiennent à la même bourgeoisie des hommes de loi et des professions libérales de Montbrison. Ils sont alliés à de bonnes familles foréziennes. Jean-Baptiste Dupuy a épousé Madeleine Palluat de Besset, Pierre Dubouchet est marié à Jeanne Pupier de Brioude. Dupuy et Dubouchet sont parents par alliance. Javogues apparaît comme le moins bien intégré dans la société montbrisonnaise : né à Bellegarde, célibataire, plus jeune, moins connu.

Claude Javogues avait besoin d'argent pour s'installer et vivre à Paris : il n'y avait pas alors d'indemnité parlementaire. Il emprunte 2 600 livres et son père lui fait au même moment une donation (la moitié des maisons de Bellegarde et de Montbrison ainsi qu'une vigne) qui ont dû servir de garantie. Cette donation accompagnait aussi un projet de mariage. Après l'ouverture des séances de la Convention et la proclamation de la République, Claude Javogues était revenu à Montbrison pour donner, le 29 octobre 1792, une procuration à l'un de ses amis, Jean-Joseph Gaultier, greffier au tribunal de Montbrison, pour "accepter aussi tel établissement de mariage qui lui serait proposé par sesdits père et mère, acquiescer et souscrire aussi tel établissement de mariage qui lui serait proposé"[4]. Ce mariage devait être prévu depuis assez longtemps puisqu'en 1791 Claude Javogues s'était fait émanciper dans ce but[5]. Finalement, le mariage ne se fit pas. Nous ne savons ni la cause de cet échec, ni quelle était la famille avec laquelle on était vraisemblablement en pourparlers ; une légende invérifiable dit que Javogues se serait vu refuser

[4] François Gonon : *Un Forézien célèbre, Claude Javogues (1759-1796)*, Saint-Etienne, Imprimerie La Loire républicaine, 1938, p. 10.

[5] Archives de la Diana, 2 F 19, acte d'émancipation de Claude Javogues, passé devant M. Roux de La Plagne, juge de paix à Montbrison (1791).

la main de Marie-Louise de La Pierre de Saint-Hilaire, ce qui aurait provoqué sa colère et sa haine des Montbrisonnais[6]…

Après leur élection, les trois députés montbrisonnais gagnèrent Paris où les appelaient leurs fonctions. A Paris, ils logeaient ensemble dans le même immeuble, au 1 de la rue Helvétius. Les trois Montbrisonnais appartinrent tous au groupe de la Montagne et au club des Jacobins. On imagine donc qu'ils devaient souvent parler ensemble de la situation politique.

"Je vote la mort dans les vingt-quatre heures"

Après l'abolition de la royauté et la proclamation de la République, la Convention nationale eut d'abord à juger le roi Louis XVI qui, après la découverte de « l'armoire de fer »[7], fut reconnu coupable de trahison. Au moment du vote, chaque député monta à la tribune pour formuler son vote et éventuellement l'expliquer. Nous avons donc les déclarations, le 16 janvier 1793, des trois conventionnels montbrisonnais qui, comme leurs confrères, étaient montés personnellement à la tribune pour exprimer leur vote :

- Jean-Baptiste Dupuy : "J'ai déclaré Louis coupable. La loi le condamne à mort. Je dis la mort".

- Pierre Dubouchet : "La loi déclare Louis coupable. L'intérêt de la patrie exige qu'il soit condamné. Je vote pour la mort du tyran".

- Claude Javogues : "Pour préserver les âmes pusillanimes de la tyrannie, je vote la mort dans les vingt-quatre heures".

A Montbrison, ces déclarations claires et solennelles ont pesé lourd. A la Convention, la peine de mort fut votée par 361 voix sur 721 votants. La majorité absolue avait donc été atteinte d'une voix, ce qui pouvait donc faire considérer que chaque conventionnel portait une part directe de responsabilité dans la décision prise. Le 19 janvier, Dubouchet, Dupuy et Javogues se prononcèrent, tous les trois, contre le sursis. Celui-ci fut repoussé par 34 voix de majorité.

Le 21 janvier 1793, Louis XVI fut guillotiné sur l'actuelle place de la Concorde et mourut avec courage : un courage qui allait fonder la légende du roi martyr. Pour les révolutionnaires, c'était une tête jetée en défi à l'Europe des rois. Les régicides ont coupé les ponts derrière eux. Ils sont obligés d'aller de l'avant.

---

[6] Paul Tézenas du Montcel : *Deux régicides, Claude Javogues et Noël Pointe, membres de la Convention*, Saint-Etienne, Presses d'E. Métail, 1952, p. 20 cite un mémoire des Montbrisonnais à la Convention après le rappel de Javogues. Ce mémoire déclare que, par vengeance, Javogues aurait fait, plus tard, arrêter le frère de la jeune Marie-Louise de La Pierre de Saint-Hilaire. En fait, il était, à cette époque, émigré. Antoine de La Pierre de Saint-Hilaire, le père de la jeune fille, maire de Savigneux, fut, il est vrai arrêté, condamné à mort et exécuté pour avoir accueilli des prêtres réfractaires et mis à la disposition des "fédéralistes" son château de Soleillant.

[7] Cette armoire de fer fut découverte aux Tuileries, dissimulée dans un mur. Elle contenait la correspondance que le roi entretenait avec les souverains étrangers qui étaient en guerre contre la France. Ils étaient tous apparentés à Louis XVI.

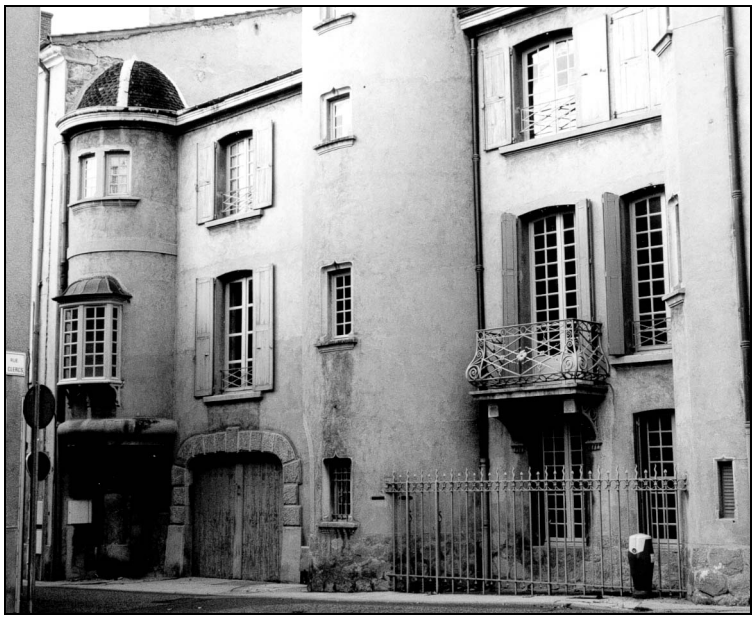

La maison de Claude Javogues à Montbrison, rue du Palais de Justice (état actuel)
La façade a été refaite au XIXe siècle.

A Montbrison, des manifestations hostiles

aux conventionnels régicides

Montbrison fut l'une des seules villes de France où la nouvelle de la mort du roi provoqua quelques mouvements de protestation. Les royalistes étaient nombreux à Montbrison. L'attitude de leurs représentants les avaient indignés. C'est à ce moment-là, en effet, que la famille de Javogues fut menacée et que la porte de sa maison, située rue de la Croix[8], fut teinte de sang. Le fait nous avait paru longtemps relever de la légende plus que de l'histoire. Les documents, lorsqu'on s'y reporte et que l'on croise les témoignages, concordent tous et permettent d'établir les faits :

- Le 18 février 1793, une lettre écrite de Paris par les conventionnels Javogues, Dupuy, Dubouchet, Pointe et Pressavin (Saône-et-Loire) à deux jacobins lyonnais, Emery et Gaillard, rapporte : "Montbrison est dans une contre-révolution ouverte, les émigrés s'y montrent impudemment, les familles des citoyens Dupuy et Javogues ont été insultées et exposées aux plus grands dangers [et] même on a poussé la scélératesse jusqu'à teindre de sang les portes de la maison du citoyen Javogues"[9].

- Le 25 février suivant, Tallien prend la parole devant la Convention. Il présente le rapport que trois représentants en mission viennent d'envoyer de Lyon : "La ville de Lyon n'est pas le seul refuge des royalistes. A Montbrison, on proposa d'incendier les maisons de deux députés à la Convention nationale qui avaient voté la mort du tyran : les citoyens Dupuy et Javogues. La porte [de la maison] de ce dernier, habitée par son père, a même été teinte de sang pendant la nuit"[10].

- Lorsque Javogues revient dans la Loire comme représentant en mission, il prend - nous anticipons un peu - le célèbre décret qui transforme le nom de Montbrison en *Montbrisé* [11]. Dans ce décret, il y a le *considérant* suivant : "informé que la souveraineté nationale [et] la représentation nationale ont été outragées de la manière la plus atroce par le placard de sang qui a été apposé sur la porte du domicile de l'un des représentants du peuple, immédiatement après la mort de Louis Capet […]"[12]. L'épisode a donc laissé une trace profonde. Claude Javogues se souvient de l'affront qui lui avait été fait et de la menace qui visait ses parents.

A la Convention, les autres votes de Javogues permettent de le situer dans les rangs des Montagnards les plus convaincus. On l'a dit parfois *hébertiste*, partisan d'Hébert, le célèbre pamphlétaire du *Père Duchêne.* Il est plutôt l'un des proches de Collot d'Herbois et de Billaud-Varenne, deux membres du Comité de Salut Public qui en constituent l'aile gauche. Il refuse de voter la mise en accusation de Marat que les modérés veulent éliminer (avril 1793)[13]. Il vote la loi des suspects (avril 1793) et la mise en accusation des Girondins (juin 1793).

---

[8] Actuelle rue du Palais-de-Justice. La maison de Javogues était située au n° 3.

[9] BM de Lyon, Fonds Coste, ms 548.

[10] *Recueil des Actes du Comité de Salut Public, avec la correspondance des représentants en mission et le registre du conseil exécutif provisoire*, publié par F.A. Aulard, tome II, p. 200.

[11] Cf. *infra* le texte de ce décret.

[12] Cité par F. Gonon, *op. cit.*, p. 15.

[13] Marat est, par le vote positif de la Convention, déféré devant le tribunal révolutionnaire mais triomphalement acquitté par celui-ci.

Représentant en mission en Saône-et-Loire

dans l'Ain et dans les départements du Rhône et de la Loire

Il fallait que les décrets de la Convention fussent partout obéis : à plusieurs reprises, la Convention envoya certains de ses membres - ou même des membres du Comité de salut public lui-même - dans les départements ou aux armées. Ces *représentants en mission* étaient dotés de tous les pouvoirs : "tout est soumis à votre pouvoir ; les fonctionnaires civils et militaires vous doivent compte de leur conduite et sont soumis à votre surveillance". L'activité des représentants en mission se manifesta dans tous les domaines, mais surtout dans le domaine militaire ou dans la répression des insurrections fédéralistes ou royalistes. Carnot chargea à la tête de l'infanterie, à la bataille de Wattiginies ; Merlin de Thionville défendit Mayence ; Saint-Just fut en Alsace et rétablit dans les armées de la République une discipline de fer ; Augustin Robespierre et Barras étaient au siège de Toulon ; Couthon, Fouché et Collot d'Herbois écrasèrent la révolte lyonnaise.

Recommandé au Comité de salut public par Collot d'Herbois, Claude Javogues fut nommé, le 20 juillet 1793, représentant en mission pour assister ses collègues Laporte et Reverchon représentants en mission dans l'Ain, en Saône-et-Loire et dans le département de Rhône-et-Loire y compris Lyon où une armée était en train d'encercler la ville, en révolte contre la Convention. Ils devaient conjuguer leurs efforts avec Dubois-Crancé, Albitte, Gauthier et Nioche, représentants auprès de l'armée des Alpes qui avait marché sur Lyon insurgé contre la Convention. Javogues fut nommé dans la Loire lorsque ce nouveau département fut détaché de celui du Rhône, en août 1793.

Le rôle de Javogues comme représentant en mission s'exerça, en fait, dans plusieurs départements de la région de Lyon et il occupa successivement plusieurs postes, se déplaçant constamment entre la Saône-et-Loire, l'Ain, le Rhône et la Loire. Etablissons d'abord la chronologie des faits :

- Le 28 juillet 1793, Javogues rejoignit Reverchon[14] et Laporte[15] à Mâcon. Ils devaient enrayer la contagion fédéraliste et coordonner l'action des départements contre Lyon. A Châlon et à Mâcon, Javogues fit procéder à de nombreuses arrestations de suspects. Il s'occupa surtout de ravitailler les villes, fit venir du blé d'autres départements et poursuivit les accapareurs.

- A partir du 8 août 1793, Javogues est à Lyon où il rejoint Dubois-Crancé et prend une part active à la direction des opérations militaires. Après son expédition en Forez (5-17 septembre 1793)[16], il revient à Lyon[17] et prend part à la prise de la ville qui tombe le 9 octobre aux mains des assiégeants.

- Le 14 octobre 1793, Javogues arrive à Saint-Etienne où il reste dans la seconde moitié d'octobre puis part pour Feurs, "capitale de la Terreur" dans la Loire, où il reste jusqu'au 5 novembre.

---

[14] Jacques Reverchon, représentant de Saône-et-Loire à l'Assemblée législative puis à la Convention nationale, nommé représentant en mission (mars-novembre 1793) dans les départements de Saône-et-Loire et de Rhône-et-Loire, membre du Comité de sûreté générale (1794-1795), en mission, à nouveau dans la région lyonnaise où il réprima l'agitation contre-révolutionnaire. Sous le Directoire, il fut député au Conseil des Cinq cents puis au Conseil des Anciens.

[15] François Delaporte, dit Laporte - nom sous lequel il est plus connu - était représentant du Haut-Rhin à la Convention nationale

[16] Cf. *infra* notre paragraphe : *La lutte armée contre les Muscadins de la Loire*.

[17] Cf. *infra* notre paragraphe : *Javogues à Lyon*.

- Entre-temps, le décret de la Convention qui affecte Collot d'Herbois et Fouché à Lyon a aussi nommé Javogues en Saône-et-Loire. Le 6 novembre 1793, Javogues quitte Feurs pour Lyon où il confère avec son ami Collot d'Herbois.
- Du 14 novembre au 8 décembre 1793, Javogues est à Mâcon et réorganise le département sur une base révolutionnaire.
- Le 10 décembre 1793, Javogues arrive à Bourg où il reste jusqu'à l'arrivée de Gouly, nommé représentant en mission.
- Le 14 janvier 1794, Javogues revient dans la Loire, à Montbrison puis à Feurs, jusqu'à son rappel à Paris le 12 février 1794.

Avant d'examiner quel a été le rôle de Javogues dans la Loire, il faut parler de son action lors du siège de Lyon. Le nouveau proconsul, lorsqu'il arrive à Saint-Etienne et à Montbrison au début de septembre 1793, puis à nouveau en octobre, juge, en effet, les événements de la Loire en fonction de la situation lyonnaise.

Le siège de Lyon et le rôle de Javogues

(8 août-5 septembre et 17 septembre-14 octobre)

La situation générale est dramatique. La Convention doit faire face, pendant l'été 1793, à une situation terrible : le territoire national est envahi par les armées de la première « Coalition » qui regroupe, autour de l'Angleterre, la Hollande, La Prusse, l'Autriche, l'Espagne, le Portugal, le Piémont-Sardaigne, le royaume de Naples et la Russie[18]. En février 1793, c'est la « levée en masse » de 300 000 hommes qui est décrétée par la Convention ; bientôt des insurrections éclatent à l'intérieur : insurrection royaliste de Vendée et insurrections « fédéralistes », après l'élimination des Girondins (mai-juin 1793) : Normandie, région lyonnaise, région de Toulon, Corse. Si l'on veut comprendre cette période, il faut constamment avoir présent à l'esprit le sentiment qu'ont les jacobins d'être menacés sur leurs arrières alors que le pays est envahi de toutes parts et que la route de Paris est ouverte à l'Invasion.

Le 29 mai 1793, Lyon passe aux mains des fédéralistes opposés à la Convention. Les modérés prennent le pouvoir au moment où, à Paris, les Montagnards éliminent les Girondins. La Convention désavoue la révolte lyonnaise. C'est la rupture lorsque les Lyonnais créent une *Commission populaire et de salut public* et une force armée confiée au général de Précy, ancien membre de la garde constitutionnelle du roi : il s'était battu le 10 août 1792 dans la défense des Tuileries. La révolte lyonnaise est ambiguë car elle est d'abord dirigée par des républicains modérés mais ceux-ci sont vite débordés par les royalistes. Plusieurs villes du département de Rhône-et-Loire soutiennent Lyon.

Les troupes de la Convention arrivent devant Lyon le 7 août 1793. Commandées par le général Kellermann et le représentant en mission Dubois-Crancé, elles encerclent progressivement Lyon. Leur dispositif est le suivant :

- Le général Petit-Guillaume, venant de Bourg, contrôle les routes de L'Ain et de la Suisse. Il s'installe au château de la Pape[19], au nord de Lyon. Le général Kellermann, Gauthier et Dubois-Crancé le rejoignent.
- Le général Rivas vient de Mâcon. Il contrôle les routes de Dijon et de Moulins. Il s'installe à Limonest, au château de la Barollière, avec Reverchon et Javogues.

[18] La participation de la Russie à la "Coalition" fut, sur le plan militaire, purement symbolique.

[19] Aujourd'hui commune de Rillieux-la-Pape, dans la grande banlieue lyonnaise.

▪ Le général Vaubois contrôle la route de l'Isère, à l'est de Lyon. Il s'installe à Villeurbanne, au château de la Ferrandière. Il est rejoint par le représentant Laporte.

L'encerclement n'est pas complet à l'ouest où Lyon peut communiquer avec les monts du Lyonnais et avec le Forez. Au début, les troupes de la Convention ne dépassent guère 10 000 soldats, peu aguerris, assez mal armés, face à Lyon qui est un véritable camp retranché, protégé par ses fleuves et ses forts. La menace de l'invasion piémontaise empêche l'envoi de nouvelles troupes venant de l'armée des Alpes. La détermination des Lyonnais, leurs possibilités de ravitaillement à l'ouest, le manque de moyens des assiégeants expliquent la durée du siège. Mais la Convention envoie des renforts et, en octobre, les représentants disposent de 50 000 hommes.

Le 12 août 1793, les représentants en mission - dont Javogues - prennent un arrêté créant le département de la Loire, formé des districts de Roanne, Montbrison et Saint-Etienne ; le Forez était ainsi administrativement coupé de Lyon et pouvait être repris en main plus facilement. Le 21 août, la Convention adjoint Couthon, Maignet et Châteauneuf-Randon aux autres représentants, avec pour mission de lever une quatrième armée destinée à bloquer Lyon à l'ouest[20].

Javogues est, à cette époque, entièrement occupé par le siège de Lyon. Lorsque Maignet et Châteauneuf-Randon arrivent à Lyon, une discussion stratégique s'engage entre Dubois-Crancé, Laporte, Reverchon et Javogues d'une part, et les deux représentants auvergnats, rejoints par Couthon, d'autre part.

▪ Les représentants présents à Lyon depuis le début du mois d'août préconisaient un siège appuyé sur des tirs d'artillerie pour asphyxier la ville qui était d'ailleurs complètement encerclée. Javogues faisait partie de ce premier groupe. Il était affecté à l'armée qui était installée à l'ouest, de La Tour de Salvagny au pont sur le Rhône, en passant par Oullins où était le quartier-général. Il ne cessait de réclamer de nouvelles pièces d'artillerie[21]. Depuis La Guillotière, à l'est, Lyon était bombardé à boulets rouges, ce qui provoqua des incendies. Une telle tactique économisait les vies des soldats engagés dans le siège. Elle permettait aussi à l'armée des Alpes de garder des troupes pour défendre le département du Mont-Blanc[22] attaqué par les Piémontais.

▪ Couthon, Maignet et Châteauneuf-Randon, qui avaient opéré, dans le Puy-de-Dôme, la levée en masse, critiquaient violemment la tactique qui avait été suivie jusque-là et qui leur semblait inutilement attentiste, voire même "suspecte", et étaient, eux, favorables à une attaque de "vive force", frontale et massive. Couthon écrivait : "Ce que je sais bien c'est que l'armée du peuple est là, c'est que cette armée veut prendre Lyon, et que la vive force est *le seul moyen qui convienne à la toute-puissance du peuple*".

La thèse de Couthon l'emporta ; elle s'imposa au fur et à mesure que les troupes de la Convention se rapprochèrent de la ville[23] :

▪ Kellermann, dès le 10 septembre, puis, plus tard, à la veille même du dernier assaut contre Lyon, Dubois-Crancé furent relevés de leurs fonctions. Javogues était déjà parti avec le général

---

[20] Nous suivons ici le *Guide historique de la Révolution à Lyon*, de Bruno Benoît et Roland Saussac (Cf . Bibliogaphie). Nous n'abordons cependant ni l'étude de l'évolution politique des Lyonnais, ni celle des pourparlers entre les Lyonnais et la Convention, ni l'étude précise des combats, qui auraient débordé de notre sujet.

[21] Guillon de Montléon : *Histoire du siège de Lyon*, Paris, Le Clère, et Lyon, Daval et Veuve Rusand, 2 vol., 1797, rééd. en *reprint* avec une présentation d'Henri Jeanblanc et un cahier d'illustrations, Roanne, Horvath, 1977. Cf. tome II, p. 50.

[22] Le département du Mont-Blanc correspondait à la Savoie (pour l'essentiel, aux deux départements actuels de Haute-Savoie et de Savoie, avec Chambéry et Annecy).

[23] La querelle laissa des traces profondes. Cf. *infra*.

Valette pour libérer le Forez des « muscadins »[24] et couper les lignes de communication de Lyon vers l'ouest.

- A partir du 23 septembre 1793, l'assaut commença contre Lyon. Javogues, revenu le 17 septembre à Lyon, dirige les opérations sur le flanc sud-ouest de la ville. Il écrit à Couthon : "ous savez où en sont actuellement nos affaires, nous avons balayé tout le Forez et nous sommes aux portes de Lyon ; cette ville est bombardée nuit et jour"[25].

- Le 3 octobre 1793, Couthon, revenu du Puy-de-Dôme, porteur des instructions du Comité de salut public, provoqua une réunion des généraux et des représentants en mission au quartier-général de Sainte-Foy et fit admettre la décision de donner l'assaut à Lyon. Javogues s'inclina : mais le conflit stratégique avec Couthon devait laisser des traces parce que Couthon eut plus tard tendance à s'attribuer tout le mérite de la victoire.

- L'armée républicaine déclencha l'attaque le 8 octobre. Le lendemain, 9 octobre 1793, elle pénétrait dans la ville. A la fin du mois, Fouché et Collot d'Herbois arrivèrent à Lyon où ils dirigèrent une répression féroce et massive.

Le 14 octobre, Javogues arrive à Saint-Etienne, nommé officiellement représentant en mission dans la Loire. Depuis sa campagne dans le Forez, les autres représentants reconnaissaient son autorité dans la partie méridionale du département de la Loire et lui transmettaient les affaires concernant ce secteur. En outre, sa situation dans le dispositif du siège avait fait de Saint-Etienne sa base arrière naturelle[26].

III. Claude Javogues, représentant en mission dans la Loire (1793-1794)

Si l'on reprend notre chronologie[27], on note - peut-être avec surprise - que Javogues n'est resté, au total, qu'un peu plus de deux mois dans la Loire pendant la période qui va du 28 juillet 1793 au 12 février 1794. Le fractionnement de son séjour s'explique, non seulement par les autres missions qui lui sont confiées, mais aussi par les liens étroits qui existent entre la situation à Lyon et celle de la Loire et qui lui imposent aussi d'aller à Lyon. Mais si ses séjours sont fractionnés, dans leurs intervalles, Javogues reste en contact avec ses *commissaires* et continue à exercer le pouvoir révolutionnaire qui est le sien.

Montbrison prend parti pour Lyon insurgé contre la Convention

Les Lyonnais avaient réclamé le soutien des autres villes du département de Rhône-et-Loire. Rapidement, Montbrison envoie ses félicitations aux fédéralistes lyonnais et l'ancienne capitale du Forez se trouve, comme Lyon, en état de sécession par rapport à la Convention. Dix-neuf Montbrisonnais sont désignés en juin 1793 par une assemblée primaire qui s'est tenue dans l'église collégiale Notre-Dame d'Espérance pour siéger dans la *Commission* lyonnaise qui devient

[24] Cf . *infra* notre paragraphe *: La lutte armée contre les Muscadins de la Loire*.

[25] AD du Puy-de-Dôme, L 322 (31), lettre citée par Martine Braconnier, *op. cit.*, p. 181.

[26] Cf. les analyses de Colin Lucas, *op. cit.*, p. 51-52.

[27] Cf. *supra* notre paragraphe : *Représentant en Saône-et-Loire dans l'Ain et dans les départements du Rhône et de la Loire.*

alors un véritable pouvoir insurrectionnel. De juin à septembre Montbrison n'obéit plus au pouvoir central. Les royalistes font la loi dans la ville.

Le drame se noue : seul le Forez est en état d'assurer le ravitaillement en vivres et en armes des Lyonnais – grâce à la richesse agricole de la province et grâce à la Manufacture de Saint-Etienne. Lyon insurgé est déjà presque encerclé par l'armée des Alpes commandée par Kellermann, le vainqueur de Valmy.

Des corps de Lyonnais sont envoyés en juillet 1793 à Montbrison (800 hommes) et à Saint-Etienne d'où ils envoient 3 000 fusils pris à la Manufacture. Les "muscadins" s'installent à Montbrison, Saint-Etienne, Saint-Chamond, Boën, Saint-Germain-Laval. Le Forez va-t-il basculer tout entier dans la Contre-Révolution ? C'est dans ces conditions dramatiques que Claude Javogues, représentant en mission, arrive dans la Loire.

Qui est vraiment l'homme qui arrive dans la Loire, muni de tous les pouvoirs, pour sauver la République ?

L'arrivée de Claude Javogues dans la Loire (septembre 1793) :

La personnalité et les idées d'un représentant en mission

La personnalité de Claude Javogues, représentant en mission, a été bien analysée par Colin Lucas dans un article de *Village de Forez* repris dans l'un des *Cahiers du Bicentenaire* que nous avions publié en 1989[28]. Ce portrait, pourtant, n'est pas facile à faire, parce que la "légende noire" véhiculée par la Révolution thermidorienne puis par les historiens contre-révolutionnaires du XIXe a forcé le trait. Colin Lucas fait remarquer que les thermidoriens considéraient les Jacobins comme des voleurs et leurs réquisitions comme des vols. Ils voyaient les exécutions décidées par le tribunal révolutionnaire comme des meurtres. Ils ont donc présenté Javogues comme un forcené malhonnête et ivre de sang. Ils l'ont d'autant plus chargé qu'ils le considéraient comme un renégat, un traître à sa classe.

Tous les témoignages concordent. Javogues était violent et coléreux, excessif, ombrageux, parfois extravagant. Son collègue Albitte écrit : "J'aime et j'estime Javogues, mais je trouve qu'il ne calcule rien et que son tempérament l'empêche d'écouter toujours la raison"[29]. Il était violent en paroles et en actes, capable de déchirer et de fouler aux pieds une pétition présentée par des paysans au moment il allait monter à cheval ou de tirer le maire de Feurs par les cheveux. Il tient volontiers des propos excessifs, par exemple lorsqu'il annonce que dans les rues de Montbrison "le sang ruissellera comme l'eau après une grande pluie". Ses colères duraient souvent peu de temps et il les regrettait. Il était capable de compassion et, à Dijon, avait reçu la mère de Lamartine - dont le mari était emprisonné comme suspect - avec courtoisie et miséricorde ; le père du poète n'avait finalement pas été traduit devant les tribunaux.

Il faut relativiser les constatations faites sur la violence verbale de Javogues, en rappelant que ses excès de langage renvoient à ceux du jacobinisme de l'an II. Pensons à Danton et à Marat, aux excès et à la grossièreté du *Père Duchêne ;* rappelons aussi que la violence est au cœur de la société de la fin de l'Ancien Régime - comme l'ont montré les travaux d'Arlette Farge ou de Robert Muchemfeld : violence de la rue, violence des rapports sociaux, rigueur des peines prononcées par la justice et mise en scène de leur exécution publique.

---

[28] Cf. en annexe notre bibliographie.

[29] B.M. Lyon, fonds Coste, ms 1102, n° 2.

Javogues se plaît, en outre, à *prendre la pose,* comme le font souvent, les hommes de la Révolution qui aiment les uniformes chamarrés et les attitudes héroïques : il se présente ainsi au club populaire de Saint-Etienne un sabre nu à la main, ce qui fait sensation. Cette tendance aux attitudes théâtrales va de pair avec un indéniable courage personnel, par exemple lorsqu'il se bat au siège de Lyon ou lorsqu'il affronte, après sa condamnation à mort, le peloton d'exécution.

La violence du caractère de Javogues est en outre accentuée par ses habitudes d'intempérance ; il boit trop et cela se voit et se sait. Il passe, de temps en temps, ses nuits en beuveries[30]. Il est accusé des pires débauches « avec des femmes publiques » mais ces accusations se trouvent uniquement dans des lettres de dénonciateurs stéphanois[31] et ne sont pas reprises ensuite. Il vit pendant les quelques mois de son proconsulat forézien avec une jeune Stéphanoise de 30 ans, la belle Marguerite Fourneyron, elle-même mariée : scandale épouvantable. Mais ce qui choquait les contemporains nous choque moins aujourd'hui. La passion finit d'ailleurs mal puisque Marguerite Fourneyron est dénoncée à Javogues comme ayant usé de sa position - elle aurait favorisé contre argent, la libération de suspects emprisonnés - et le représentant, dans sa rage de pureté révolutionnaire, la fait arrêter…

Portrait de Marguerite Fourneyron

(collection particulière)

[30] Là encore il faut se méfier des exagérations faites par les historiens contre-révolutionnaires du XIXe siècle et des légendes répandues par la tradition orale, en particulier sur les « débauches » de Javogues.

[31] Colin Lucas, *op. cit.*, p. 57.

Marguerite Fourneyron (1763-1846)

Marguerite Fourneyron, qui fut la maîtresse de Claude Javogues, était née au Chambon-Feugerolles le 18 décembre 1763, fille de Benoît Fourneyron, maître maçon et charpentier, et de son épouse Marie Merlat. Les Fourneyron venaient de Saint-Romain-les-Atheux où ils étaient laboureurs avant de descendre travailler, au début du XVIIIe siècle, comme charpentiers au Chambon. Les Merlat ont été cultivateurs à Saint-Jean-Bonnefonds, puis couteliers à Saint-Etienne et au Chambon. Des deux côtés il y a donc une proche origine rurale, avec exode vers la ville et apprentissage de métiers de l'artisanat. Marguerite Fourneyron est née et a été élevée dans le vieux quartier de la Pauzière, au milieu de toute une tribu d'oncles, de tantes et de cousins et avec son frère cadet, Claude Fourneyron, né cinq ans après elle. Elle apprend le métier de rubanière. En 1782, âgée de dix-neuf ans, elle épouse Claude Lhérrissel, âgé de vingt-neuf ans, simple domestique puis journalier et enfin compagnon serrurier. Le couple a trois enfants : Etiennette (née en 1784), Marie (née et morte en 1788) et Jacques (1790-1793). En 1792-1793, avec sa belle-sœur Marie Delorme, Marguerite Fourneyron suit les réunions populaires. Le spectacle est aussi dans la rue, agitée par les événements de la Révolution.

En août ou septembre 1793, Marguerite Fourneyron rencontre Claude Javogues, élu l'année précédente à la Convention nationale. Un portrait de 1793, l'année de sa splendeur, qui a été retrouvé par Michel Bourlier, la montre dans sa "beauté irradiante"[32] : rien de cette vulgarité qui, pour les ennemis de Javogues, aurait été sa marque et qui la fit appeler par eux la *Merlasse*[33]. Elle devient la maîtresse du représentant en mission, l'accompagne partout, assiste à ses entretiens. Souvent, elle a avec elle sa fille de neuf ans. Elle est emportée par le tourbillon des événements. A-t-elle joué un rôle politique ? Oui, si l'on considère qu'elle a souvent servi d'intermédiaire avec les familles de gens arrêtés. Elle a sauvé plusieurs prêtres réfractaires[34] et a souvent suivi "les élans de sa compassion"[35]. Elle est intervenue en faveur du comte de Charpin-Feugerolles qui, il est vrai, livre en compensation son argenterie à la République… En janvier 1794, Marguerite Fourneyron fut victime d'une dénonciation : elle aurait gardé quelques effets et 869 livres et 7 sols - en assignats ! - donnés par des prisonniers pour faciliter leur élargissement. Le 24 janvier 1794, dans sa rage de pureté révolutionnaire, Javogues fit arrêter la jeune femme qui fut emprisonnée à Montbrison. Elle lui écrivit une lettre touchante pour essayer de se justifier. Quelques jours plus tard, Javogues était rappelé à Paris et ne revit pas Marguerite Fourneyron.

Libérée, Marguerite Fourneyron connut la haine et la précarité matérielle. Une pension lui aurait été versée par le comte de Charpin-Feugerolles mais il est mort en 1801. Claude Lhérrissel, son mari, mourut en 1803 à l'hôpital de Saint-Etienne. La même année, Etiennette se maria, eut cinq enfants et mourut à 39 ans en 1823. En 1820, Marguerite Fourneyron s'était remariée à Pierre Béal, boucher au Chambon-Feugerolles. Veuve à nouveau, elle survit, jusque dans la vieillesse, par des travaux de rubanière à domicile et en sous-louant une chambre. 1846 : Marguerite Fourneyron est usée par l'âge et le travail. Elle est malade. Son locataire, un jeune ouvrier passementier, appelle un médecin, le docteur Ladislas Michalowski, un jeune réfugié politique installé à Saint-Etienne, qui vient au chevet de cette vieille femme de 83 ans. Marguerite Fourneyron n'a pas de quoi payer les honoraires du médecin qui revient pourtant plusieurs fois. Après sa mort, le portrait de Marguerite Fourneyron, la seule chose qui lui était précieuse, parce qu'il était le souvenir d'une année un peu folle de sa jeunesse, fut porté au docteur Michalowski, comme elle en avait exprimé le vœu. Ladislas Michalowski avait épousé Laure Massenet, la demi-sœur du grand musicien Jules Massenet. Ils emportèrent le tableau à Paris. Leur descendant, Paul Michalowski, ingénieur des Mines à Saint-Etienne, l'a rapporté dans cette ville.

---

[32] Michel Bourlier : "Marguerite Fourneyron, un sourire dans la Terreur", *Histoire et Mémoire, Revue des Amis du Vieux Saint-Etienne*, n° 188, octobre 1997, p. 96. Portrait p. 108.

[33] C'était, en fait, le surnom de sa mère, née Marguerite Merlat. Merlat, la *merlasse*.

[34] Portallier (Antonin) : *Tableau général des victimes et martyrs de la Révolution en Lyonnais, Forez et Beaujolais*, Saint-Etienne, imprimerie Théolier, 1911, rééd. Lyon, Editions Lyonnaises d'Art et d'Histoire, 1996.

[35] Michel Bourlier, art. cit.

L'honnêteté de Javogues a souvent été mise en doute par ses adversaires. Colin Lucas, après une étude sérieuse des documents, affirme que "les allégations thermidoriennes de malhonnêteté doivent être écartées"[36]. Il donne des exemples : "[Javogues] prend soin de donner des reçus pour l'or et l'argent qu'il collecte, et tient des registres détaillés. Il contraint son commissaire Jean Phalippon à rendre les 20 000 livres qu'il a prélevées [indûment] sur la commune de Chevrières"[37]. D'ailleurs, Javogues ne s'est pas enrichi dans ses fonctions. Lorsqu'il rentre à Paris en 1784, il mène une existence assez misérable et ne survit que parce qu'on l'héberge et que ses parents lui envoient des secours.

Sur le plan politique, Javogues se veut avant tout "démocrate" : c'est le mot qu'il emploie. Dans le langage de l'époque, cela signifie qu'il est favorable au peuple, celui des artisans et des ouvriers, celui des paysans qui ont été, pour lui, les victimes de l'Ancien Régime. Les ennemis du peuple étaient les "aristocrates", les émigrés, les "riches", "la horde des praticiens" - c'est-à-dire les hommes de loi - et les prêtres réfractaires, agents de la "superstition". Il est avant tout attaché à l'idée d'Egalité, plus qu'à celle de Liberté. Il ne met pas en cause le principe même de la propriété, mais celui de la "grosse propriété". Il voit la *République démocratique* comme une république de petits propriétaires ayant éliminé les grosses fortunes, rejeté le "fanatisme des prêtres" et capable de créer, comme le souhaitait Jean-Jacques Rousseau , un homme nouveau.

La lutte armée contre les *Muscadins* de la Loire

Quelle est la situation lorsque Javogues arrive dans la Loire ? A Montbrison séjournent 800 muscadins, dont 300 Foréziens, commandés par La Roche-Négly, dit Rimbert. Ils ont effectué un coup de main à Saint-Anthème où ils ont capturé les soldats de la garnison et son chef, le général Nicolas, qui sont envoyés comme prisonniers à Lyon. La route de Lyon est un enjeu stratégique important. Le combat de Salvizinet (3 septembre 1793) permet à Rimbert de bousculer un rassemblement de 3 000 paysans favorables à la République qui tentent de couper cette route. Le combat est sans merci et une cinquantaine de paysans, réfugiés dans une grange sont brûlés vifs dans celle-ci[38].

- La Convention organise la riposte et décide d'envoyer contre Montbrison deux colonnes chargées de "châtier la petite Vendée montbrisonnaise". L'une marche contre Montbrison, en venant de Roanne par Saint-Germain-Laval et Boën et rentre dans la ville le 9 septembre. La garnison, favorable aux Lyonnais insurgés contre la Convention, l'a évacuée la veille en emmenant d'ailleurs, comme otages, Jeanne Coignet et Gaspard Javogues, la mère et l'oncle du Représentant en mission[39]. Guillon de Montléon raconte ainsi dans l'*Histoire du siège de Lyon* (1797), l'exode des Montbrisonnais : "Huit cents hommes la composaient : leurs femmes, leurs enfants s'attachaient à leur sort. Nombre de familles redoutant l'irruption des phalanges ennemies, s'arrachaient à leurs pénates. Et ces intéressants fugitifs, après avoir chargé deux cents chariots de leurs subsistances et de leurs bagages, abandonnèrent leur pays le 8 septembre [1793] pour s'acheminer vers une ville désolée par la guerre, le bombardement et la famine"[40].

La seconde colonne disposait de 1 200 hommes et de quatre pièces d'artillerie. Elle était dirigée par Claude Javogues lui-même, nommé représentant en mission dans le nouveau département de la Loire, et commandée militairement par l'adjudant général Valette. Elle passe

---

[36] *Ibidem.*

[37] *Ibidem.*

[38] Cf. notre article, Claude Latta : "Le combat de Salvizinet", *Village de Forez*, n° 46, avril 1991, p. 2-10.

[39] Ils furent libérés lorsque Lyon tomba aux mains de la Convention.

[40] Guillon de Montléon, *op. cit*., tome II, p.49.

par Rive-de-Gier (6 septembre), Saint-Chamond - devenu *Val-Rousseau* - et Saint-Etienne - *Armeville* - le 8 septembre. Le 9 septembre, la colonne Javogues arrive à marches forcées à Montbrison. Renforcée de volontaires, l'armée de Javogues et du général Valette se dirige alors sur Montrond pour essayer de rattraper une colonne de royalistes qui avait déjà quitté Montbrison, Le château de Montrond est canonné et incendié et les royalistes sont rejoints à Chazelles où il y a de nombreux morts et prisonniers.

Pendant que Valette poursuit les royalistes en direction de Lyon - où ils parviennent finalement -, Javogues revient à Feurs le 13 septembre 1793 où il installe une nouvelle municipalité puis gagne Montbrison et Saint-Etienne. Le représentant en mission met alors en place les structures qui lui permettent ensuite d'exercer son pouvoir.

Le représentant en mission et ses commissaires

Claude Javogues réside d'abord à Saint-Etienne, dans l'hôtel particulier de la famille Neyron (octobre 1793). En novembre 1793, il vient à Feurs, et installe son appartement et ses services dans l'ancien hôtel Gaudin - aujourd'hui presbytère - d'où il dirige le département. Homme de terrain, il multiplie les déplacements.

A Feurs, le représentant en mission s'attache les services d'Antoine David, greffier de justice, qui devient son secrétaire particulier, son conseiller et confident. Il envoie dans tout le département des *commissaires* chargés d'exécuter ses ordres. Ces commissaires ont parfois joué un rôle très important :

Jean-Marie Lapalus[41] joue un rôle important dans le Roannais. Cet ancien huissier de Mardore (Rhône), âgé de 25 ans en 1793, est, comme Javogues, un violent et un anticlérical forcené. Devenu assesseur au tribunal de Thizy, il est envoyé à Paris par les Jacobins de Cours pour défendre leurs intérêts et est logé par les trois conventionnels montbrisonnais, dans leur appartement du 1, rue Helvétius. Il est désigné comme commissaire du Comité de sûreté générale mais est aussi le commissaire de Javogues dans le Roannais. Il se distingue, dans le Haut-Beaujolais et le Roannais, par sa lutte contre les prêtres réfractaires et par ses arrestations de "suspects". Accablé de dénonciations, Lapalus tombe en février 1794 avec Javogues. Arrêté, c&ondamné à mort, il est exécuté en avril 1794[42].

On peut citer aussi, parmi les fidèles de Javogues, les noms de Pignon, ancien juge du tribunal de district, envoyé à Saint-Etienne ; il est assisté de Macquard, commandant de compagnie dans l'armée révolutionnaire et de Reynard, forgeur de canons stéphanois, qui s'est signalé lors du pillage des églises. Duret, qui a assisté Lapalus dans le Roannais, est aussi nommé commandant de l'armée révolutionnaire. L'influence de ces commissaires tient, avant tout, à leur mobilité qui leur permet d'intervenir partout et à tout moment. Mais il y a souvent des conflits de compétences parce que d'autres autorités ont désigné leurs propres commissaires. Certains commissaires ont, en outre, reçu mandat d'autorités différentes : Jean-Marie Lapalus, par exemple, est ainsi l'envoyé de Javogues, mais aussi le représentant du Comité de sûreté générale de la Convention.

---

[41] Colin Lucas : "La brève carrière du terroriste Jean-Marie Lapalus", *Annales historiques de la Révolution française*, 1968. Cet article est repris par Marcel Goninet dans son analyse des événements de Roanne, *op. cit*., tome II, p. 93-100.

[42] Colin Lucas, *op. cit*., p. 278.

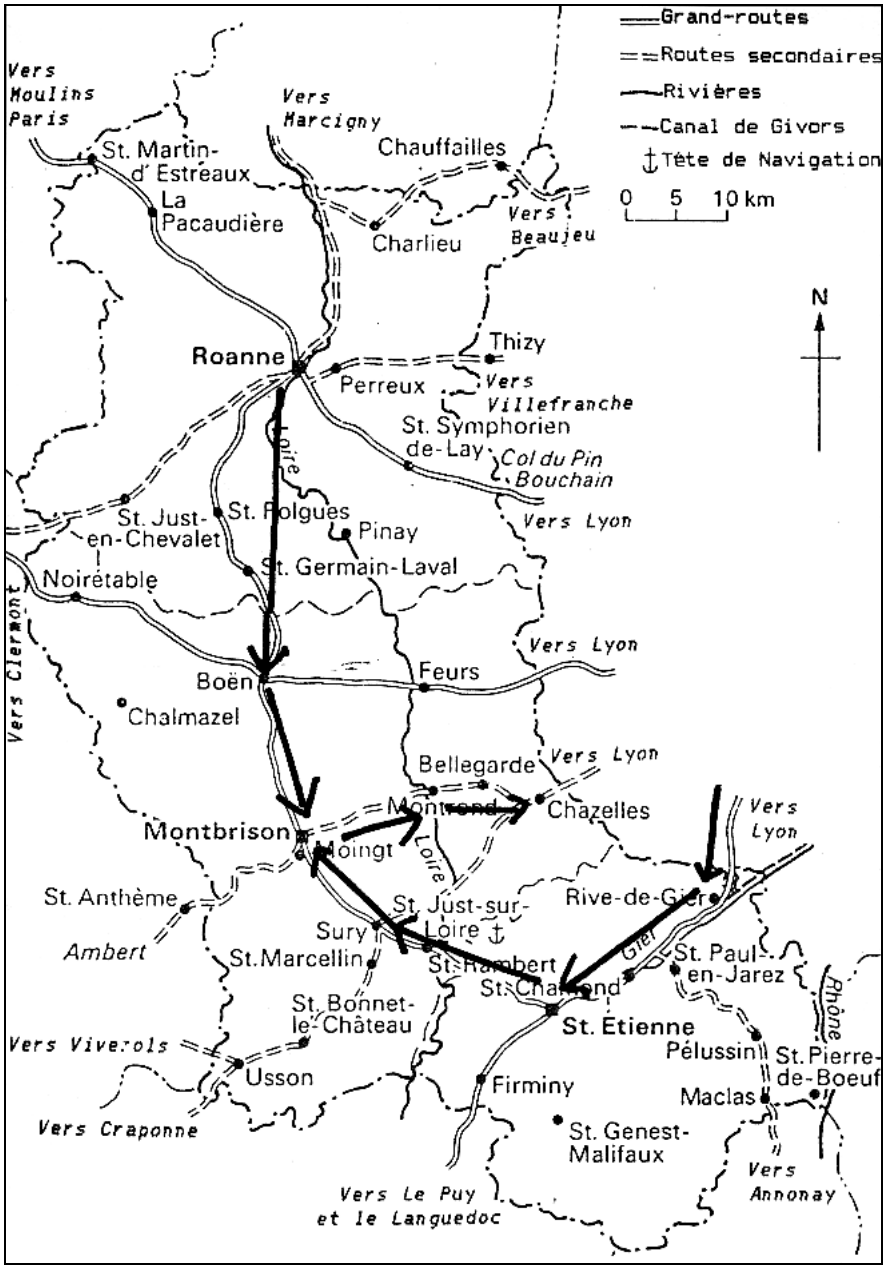

Les mouvements des colonnes républicaines en septembre 1973

Document :

Une lettre de Javogues (27 novembre 1793)

(Archives de la Diana, dossier 3 F 19)

Une lettre de Claude Javogues est conservée dans les archives de la Diana, à Montbrison. Elle est en très mauvais état, mais une main anonyme en a fait, il y a probablement un siècle, une copie qui est jointe à l'original et qui facilite la lecture de certains passages qui sont aujourd'hui difficilement lisibles. Nous l'avions publiée et annotée en 1979 dans "Gerval", revue des Amis du Vieux Saint-Chamond (n° 14, 2e trimestre 1979). Nous la reproduisons ici. Datée du 27 novembre 1793, cette lettre est adressée par Javogues, de Mâcon où il est en mission, à une société populaire de la Loire.

"Frères et amis,

A quoi servent les sociétés populaires si, dans ces temps de liberté et d'égalité, on ne songe pas à y détruire tous les abus, à y déjouer tous les complots des ennemis de la patrie ? Lorsque les autorités constituées se permettent des actes contraires aux lois, c'est aux sociétés populaires à les rappeler à leur exécution.

J'ai été affligé de voir que lorsque de toutes parts les villes et les campagnes s'empressent de destiner leurs églises au culte de la liberté et de l'égalité, que lorsque de toutes parts elles font hommage à la Convention nationale de tous les signes ridicules dont les prêtres se servaient pour tromper le peuple, votre commune soit la seule où vous souffriez les singeries et les grimaces de la canaille de la cour de Rome. Quoi ! les puissances étrangères tremblent devant les sans-culottes, et des sans-culottes iraient se prosterner aux pieds d'un calotin ! Reconnaissez, sans-culottes, votre dignité, ne laissez pas faire de ridicules processions chez vous ; faites de vos églises des arsenaux et des greniers à blé ; que tous les scélérats connus sous le nom de prêtres viennent faire amende honorable auprès des sans-culottes et reconnaître qu'ils les ont égarés. Marchant d'un pas ferme dans la carrière de la Révolution, ne vous agenouiller point devant un goupillon et un encensoir. Mettez-vous bien dans la tête que les gros négociants et les prêtres sont vos plus mortels ennemis, qu'ils n'ont vécu, les uns et les autres que de la simplicité du peuple et de ses sueurs. Dans tous les endroits où je passe, il n'y a plus de prêtres, de messes ni d'églises ; engagez vos prêtres à abdiquer leur charlatanisme et à devenir, s'ils le peuvent, citoyens ; rappelez-vous que de tous temps ils faisaient bonne chère et vous prêchaient l'abstinence ; rappelez-vous que de tout temps, avec des oraisons et des prières qu'ils marmonnaient[43], ils soutiraient l'argent de votre gousset. Célébrez toutes les fêtes et jours de repos par des hymnes en faveur de la Révolution française. N'ayez plus d'autre temple que la terre et le ciel ; que désormais vos fêtes ne soient consacrées qu'au génie, à la vertu et au courage des sans-culottes de la République.

Salut et fraternité : plus de prêtres et ça ira,

Le représentant du peuple
Claude Javogues

Mâcon, septidi frimaire
1ère décade du 3e mois
de l'an 2d de la république
une et indivisible."

Cette lettre est évidemment un témoignage intéressant sur le style de Javogues, sur son anticléricalisme virulent et sa haine des riches (les "gros négociants") ainsi que sur le rôle dévolu aux sociétés populaires.

[43] Le manuscrit porte : *marmotaient*.

Sociétés populaires

et comités de surveillance

Javogues encourage partout la création de sociétés populaires. Le 5 octobre 1793, un arrêté du représentant en mission prévoit la création d'une société populaire dans chaque chef-lieu de canton. La Société de Saint-Bonnet-le-Château se forme dès le 10 novembre, les autres se constituent en décembre 1793. On dénombre 59 sociétés populaires pour 237 communes, ce qui est normal puisque beaucoup sont à l'échelle du canton. Les "bons patriotes" sont invités à y participer et, parfois, leur adhésion est soumise à un scrutin des membres de la société. Les effectifs varient d'une commune à l'autre : la société de Chazelles-sur-Lyon a 52 membres, celle de Moingt, 63, celle d'Usson, 93. Saint-Jean-Soleymieux a 405 membres, ce qui est exceptionnel[44].

Les Archives de la Loire conservent les registres de certaines d'entre elles, dont celle de Montbrison. On est surpris de voir quelle est dans cette ville royaliste l'importance des Jacobins : la société populaire a en effet 169 adhérents. Certes, dix d'entre eux sont des officiers du 5e bataillon des volontaires du Puy-de-Dôme. Mais les 159 autres sont des Montbrisonnais : en tête de la liste on trouve Rambert et Claude Javogues, Jean-Baptiste Dupuy mais aussi d'autres représentants de la bourgeoisie jacobine : Chantelauze aîné, Chavassieu d'Audebert, Jean-Baptiste Portier, le notaire Bourboulon, Buer, Degrave, le chirurgien Joseph Levet, l'architecte Desbrun, le libraire Joseph Bernard – oncle de Martin Bernard. On trouve donc beaucoup d'hommes de loi mais aussi des boutiquiers et des artisans : horlogers, serruriers, perruquiers, cordonniers, menuisiers. On trouve aussi des tisserands et des vignerons qui constituent la partie la plus pauvre de la population. La société populaire tient séance dans la chapelle des Pénitents, délibère et vote des résolutions, collecte des "dons patriotiques" pour participer à l'armement des soldats de la République, délivre des certificats de civisme et de résidence[45].

On recense dans la Loire 92 comités de surveillance regroupant 237 communes. Ils sont particulièrement nombreux dans le Roannais où ils ont souvent servi de clubs. Ces comités de surveillance étaient désignés au sein des sociétés populaires ; mais il existe aussi des communes qui ont un comité de surveillance sans avoir de société populaire : ils sont alors désignés par le représentant en mission lui-même ou par ses commissaires. Le comité de surveillance de Noirétable est créé par les représentants en mission auvergnats et vise à surveiller la sécurité des transports de troupes et de matériel entre Clermont-Ferrand et Lyon. Le Comité de surveillance de Montbrison est formé de douze membres. Le président était Thomas Richard, marchand à Montbrison, qui était un ami de personnel de Javogues et auquel succède Fusil. Il s'installe dans l'hôtel particulier de la famille de Meaux, actuel lycée Saint-Paul-Forez. Il occupe deux "appartements" - sans doute deux grandes pièces - l'un pour ses séances, l'autre pour ses archives. Le Comité de surveillance est le "bras armé" de la Terreur : il reçoit les dénonciations – ne les examinant que si elles sont signées -, délivre les mandats de perquisition et les mandats d'arrêt. Les suspects arrêtés sont emprisonnés à Montbrison puis transférés à Feurs. Des prisonniers sont également transférés de Saint-Etienne à Feurs

[44] Henri Gerest : "Les Foréziens devant la révolte de Lyon : Muscadins ou Sans-culottes", *Etudes d'Histoire*, Centre de Recherches Historiques de l'Université de Saint-Etienne, 1987, p. 63-96.

[45] Le certificat de résidence sert éventuellement à prouver que l'on n'est pas émigré.

L'Armée révolutionnaire

L'un des moyens d'action dont se dote le représentant en mission est l'*Armée révolutionnaire* créée par arrêté de Javogues signé à Saint-Etienne le 20 octobre 1793. La création d'une telle armée est une nouveauté dans la région lyonnaise. Chaque district doit lever des compagnies et pourvoir à leur armement. 1 200 hommes sont recrutés. L'armée révolutionnaire est placée sous les ordres de Duret. Elle est l'un des éléments de la politique de surveillance et de répression, mise à la disposition des autorités pour procéder aux arrestations, garder les prisonniers, pourchasser les déserteurs, faire des réquisitions de vivres. Malgré la loi du 14 frimaire an II (14 décembre 1793) qui supprime les armées révolutionnaires départementales, Javogues la maintient illégalement. C'est d'ailleurs l'une des causes de son rappel à Paris.

Contre-pouvoirs

Javogues n'a cependant pas, dans les faits, tous les pouvoirs et doit composer, d'une part avec la Commission temporaire, d'autre part avec le pouvoir qui est exercé par les jacobins auvergnats et qui provoque de nombreux conflits.

- La Commission temporaire de surveillance républicaine, établie à Lyon par Fouché et Collot d'Herbois, a ses propres commissaires qui agissent dans l'ensemble de la région lyonnaise au nom de tous les représentants en mission[46]. Ses membres parcourent la région sous l'autorité des proconsuls lyonnais. Dorfeuille, par exemple, vient à Roanne, en septembre 1793, pour mobiliser la garde nationale du district contre les fédéralistes lyonnais[47]. Millet visite la Loire, fin octobre 1793, avec des pouvoirs d'arrestation et de propagande[48].

- Foréziens et Auvergnats :

La colonne commandée par le général Valette et par Javogues n'est passée à Montbrison que brièvement avant de poursuivre les muscadins en direction de Montrond et de Chazelles. Javogues s'est ensuite occupé de la situation à Saint-Etienne où il a résidé en octobre 1793. L'absence d'autorité véritable à Montbrison, le danger que représentent les sympathies des Montbrisonnais pour Lyon, la nécessité d'assurer les liaisons entre Clermont-Ferrand et Lyon - des troupes et des convois destinés au siège de Lyon passent sans arrêt à Montbrison - conduisent les représentants Maignet et Châteauneuf-Randon à créer à Montbrison un Comité de salut public local[49] qui entre en fonctions le 19 septembre 1793. Il est composé en majorité de jacobins auvergnats - dont un frère de Maignet - auquel on a adjoint trois Montbrisonnais. Il ne doit de comptes qu'à l'administration du Puy-de-Dôme. Les jacobins montbrisonnais eux-mêmes, "bons patriotes" qui siègent dans la société populaire, s'irritent de la façon dont les Auvergnats exercent le pouvoir dans leur ville. Même si, par la suite, les Jacobins montbrisonnais sont davantage associés à l'administration de leur ville, le Comité de salut public de Montbrison suscite l'irritation des habitants par ses exactions et le mépris qu'il manifeste pour la ville. Javogues a d'abord

---

[46] Marcel Goninet : *Histoire de Roanne et de sa région*, Le Coteau, Horvath, 2 vol., 1976. Cf. tome II, p. 92 et Colin Lucas, *op. cit*., p. 135.
[47] Marcel Goninet, *op. cit*., tome II, p. 137.
[48] Marcel Goninet, *op. cit.*, tome II, p. 138.
[49] Nous reprenons ici, en grande partie, les analyses de Colin Lucas : "Auvergnats et Foréziens pendant la mission du conventionnel Javogues" dans *Gilbert Romme (1750-1795) et son temps*, Actes du colloque tenu à Riom et Clermont les 10 et 11 juin 1965, Paris et Clermont-Ferrand, Presses Universitaires de France et Publications de l'Institut d'Etudes du Massif Central, 1966, p. 131 et sq.

approuvé complètement l'action du Comité de salut public. Mais il prend ensuite partie contre lui et le Comité est dissous par arrêté de Maignet le 16 Brumaire an II (10 octobre 1793).

Les volontaires du 5e bataillon du Puy-de-Dôme, en garnison à Montbrison, constituent aussi un élément de trouble important. Ils se comportent en terrain conquis, méprisants et volontiers pillards. Surtout, ils s'en prennent aux administrateurs pourtant nommés par Javogues, et refusent de coopérer avec l'armée révolutionnaire[50].

Enfin, le tribunal révolutionnaire de Feurs ayant été mis en place par Couthon, de nombreux juges viennent de Clermont-Ferrand, ce qui est aussi source de conflits et de soupçons.

"*Montbrisé* fit la guerre à la liberté. Elle n'est plus"

Le symbole le plus célèbre de la volonté de mener une répression impitoyable contre les royalistes montbrisonnais est le décret pris par Javogues le 29 octobre 1793 ; ce décret fait écho à celui qui a été pris contre Lyon et vise Montbrison, rebaptisé *Montbrisé* :

"Article premier : toutes les murailles et fortifications qui entourent la ville de *Montbrisé* seront rasées.

Article 2 : il sera élevé sur leurs débris une colonne portant cette inscription : la ville de *Montbrisé* fit la guerre à la liberté. Elle n'est plus.

Article 3 : toute autorité constituée établie dans la ville de *Montbrisé* est supprimée".

En fait, les décisions prises ne sont que partiellement appliquées. Les murailles, d'ailleurs en mauvais état, restent en place. On ne sait pas si la colonne prévue par l'article 2 fut réellement érigée. Cependant, dans les dossiers d'indemnisation du *Milliard des émigrés* (1824), on rencontre quelques cas de maisons de contre-révolutionnaires qui furent détruites sur ordre de Javogues et pour la destruction desquelles il y a indemnisation[51].

C'est Feurs, chef-lieu du nouveau département de la Loire, et non *Montbrisé*, privé du rôle administratif qui est historiquement le sien, qui est en Forez la capitale de la Terreur[52].

Feurs, capitale de la Terreur

A Feurs, trois tribunaux révolutionnaires fonctionnent successivement :

- La *Commission de Justice populaire* est créée par un arrêté des représentants en mission de Lyon, le 12 octobre 1793, à Feurs, chef-lieu du nouveau département. Elle est une section de la Commission de justice siégeant à Lyon. La section de Feurs est installée le 7 novembre alors qu'un nouvel arrêté vient de lui confier, le 5 novembre, le jugement de tous les "rebelles", combattants ou non. Javogues l'accuse vite de laxisme dans la répression de l'insurrection lyonnaise en Forez.
- La commission de justice populaire est un mois plus tard remplacée, par arrêté de Fouché et Collot d'Herbois, par une *Commission militaire*, véritable tribunal militaire qui applique le code militaire stipulant que "tout Français qui portera les armes contre la France sera puni de mort".

---

[50] *Idem* , p. 138-140.

[51] Cf. notre article, Claude Latta : « Le milliard des émigrés dans le département de la Loire », *Bulletin de la Diana*, tome XLVII, n° 2, octobre 1983, p. 71-77.

[52] En revanche, Montbrison devint chef-lieu du département de la Loire, après la Terreur, en 1795, en partie parce que Feurs, désormais, était, dans la conscience collective, la ville où avaient été faites les exécutions de la Terreur.

Enfin, Javogues institue, le 1er février 1794, quelques jours avant son rappel, une *Commission de justice révolutionnaire* qui doit juger à sa discrétion et qui est dissoute le 11 février 1794, lorsqu'il est rappelé à Paris.

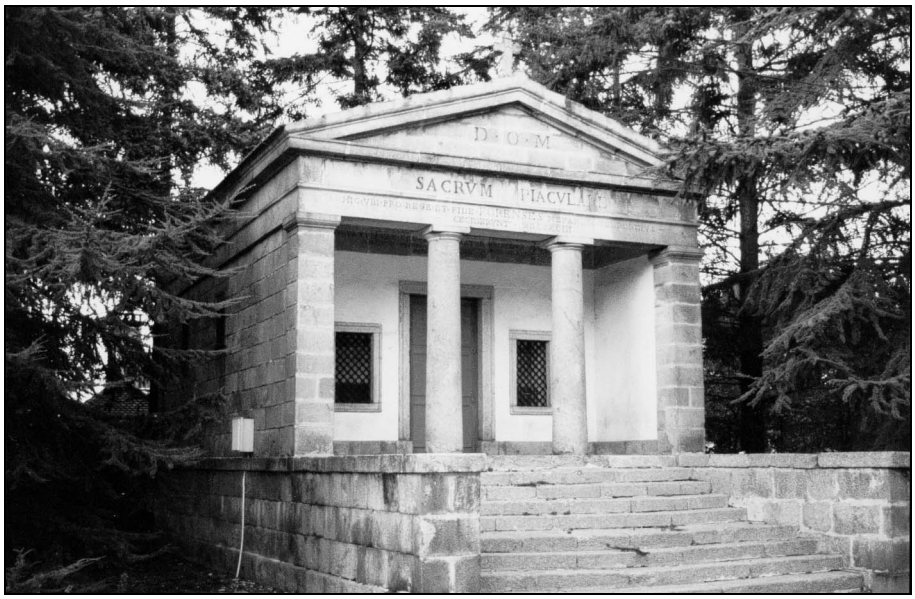

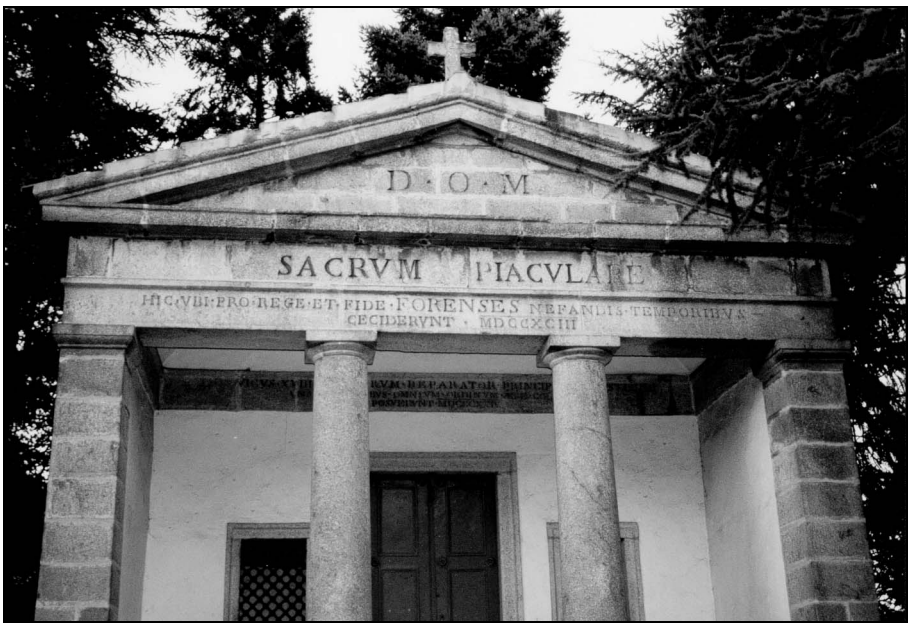

La chapelle expiatoire de Feurs ou « chapelle des martyrs », élevée sous la Restauration à l'emplacement des exécutions par fusillade dans les allées du château du Rozier

- La commission de justice populaire est un mois plus tard remplacée, par arrêté de Fouché et Collot d'Herbois, par une *Commission militaire*, véritable tribunal militaire qui applique le code militaire stipulant que "tout Français qui portera les armes contre la France sera puni de mort".

- Enfin, Javogues institue, le 1er février 1794, quelques jours avant son rappel, une *Commission de justice révolutionnaire* qui doit juger à sa discrétion et qui est dissoute le 11 février 1794, lorsqu'il est rappelé à Paris.

(source : Colin Lucas)

Les comités de surveillance

(source : Colin Lucas)

Ces trois tribunaux - surtout le deuxième - exercent, avec rapidité et sans appel, la Terreur, une Terreur impitoyable. Colin Lucas note : "Pour tous les terroristes, la justice révolutionnaire représente à la fois la vengeance du peuple et la preuve de son pouvoir ; c'est la garantie de la Révolution". « [Ces tribunaux] effraient les contre-révolutionnaires potentiels et débarrassent le pays des rebelles »[53]. Collot d'Herbois estime, de son côté, que les tribunaux doivent produire "les prompts effets de la volonté du peuple"[54].

Le tribunal siège dans l'ancienne chapelle des pénitents de Feurs. Soixante-quatre personnes sont condamnées à mort et guillotinées ou fusillées à Feurs. La journée la plus tragique est celle du 10 février 1794 au cours de laquelle vingt-huit personnes, condamnées par le troisième des tribunaux révolutionnaires - celui qui a été créé par Javogues lui-même -, sont encordées ensemble et fusillées lors d'une exécution collective. Les condamnés de Feurs ont d'abord été guillotinés. Ils sont ensuite fusillés. Les dernières fusillades ont lieu dans les allées du château du Rozier où a été construite, sous la Restauration, une chapelle expiatoire appelée aussi la *chapelle des martyrs.* Ces exécutions, par leurs excès, ont des conséquences politiques : c'est la dernière exécution au cours de laquelle vingt-huit personnes sont fusillées qui provoque le rappel de Javogues par la Convention, alertée par les dénonciations qui lui arrivent.

Pour faire le bilan complet de la Terreur en Forez, il faut aussi compter les 206 Foréziens qui ont été condamnés à mort et exécutés à Lyon – souvent fusillés dans la plaine des Brotteaux – et dont le nombre donne une bonne idée du soutien massif que le Forez avait apporté à Lyon.

Une statistique faite sur 252 victimes – sur 275 – dont on connaît la profession ou la situation sociale donne les résultats suivants :

- Les nobles représentent 10,7 % du total, les prêtres et religieux, 13,5 %. Ils ne sont pas les seuls touchés par la Terreur exercée par Javogues ou par les représentants en mission lyonnais, mais leur pourcentage est cependant supérieur à ce qu'ils représentaient dans la population.

- La bourgeoisie est massivement touchée et représente 43,5 % des victimes. Les hommes de loi (21,5 % sont les plus représentés : ils avaient fourni l'essentiel des cadres de la Révolution en 1789, ce sont eux que les événements de 1793-1794 ont balayés. La coupure terroristes / réacteurs, pour reprendre les termes de l'époque, passe ainsi à l'intérieur de la bourgeoisie et même des familles.

- Les paysans quant à eux ne représentent que 3,5 % des victimes. Le pourcentage est nettement inférieur à celui des artisans et boutiquiers (17,5 %), pourtant beaucoup moins nombreux dans la population totale. Le peuple des campagnes ne s'est pas vraiment engagé dans la lutte contre-révolutionnaire. Par prudence ? Par souci de ne pas perdre les avantages acquis depuis 1789 ? Par une aptitude plus grande à ne pas dévoiler ses prises de position, comme on le voit lorsque, dans les campagnes, on cache, sans souci du danger, les prêtres réfractaires ?

Parmi les victimes exécutées à Feurs, il y a de nombreux Montbrisonnais : trente et un sur soixante quatre. Parmi eux, Blaise Jamier, ancien maire et ancien député à la Constituante, "rallié à l'insurrection de Lyon", Jean-Baptiste Latanerye, "charpentier, membre de la municipalité en révolte contre la Convention", le chanoine Pierre Bruyère, "émigré, rentré en France". La moitié des membres du conseil général de la commune de Montbrison sont victimes de la Terreur, à Lyon ou à Feurs. Parmi les soixante-quatre victimes de Feurs, douze étaient des membres du clergé : c'est un récollet, le père Aymé, aumônier des clarisses de Montbrison qui, en chantant le *Miserere*, marche à la tête des vingt-huit condamnés exécutés le 10 février 1794[55].

---

[53] Colin Lucas, *op. cit.*, p. 174.

[54] Cité par Colin Lucas, *ibidem*.

[55] Auguste Broutin : *Histoire de Feurs et de ses environs*, Feurs, 1855, p. 455.

Certaines familles furent particulièrement touchées par la répression : les deux frères, Camille de Meaux, chevalier de Merlieu, et Durand Antoine de Meaux, ancien président du bailliage, furent exécutés à un mois d'intervalle, le premier guillotiné à Lyon, le 25 novembre 1793, le second fusillé à Feurs le 28 décembre 1793 ; Hubert Leconte, ancien receveur des tailles fut guillotiné à Lyon en mars 1794 ; son fils Jean Etienne Leconte, receveur du District, avait été guillotiné deux jours avant "pour avoir donné 10 000 livres aux rebelles sur les fonds de la République". Pour comprendre l'intensité dramatique de la Terreur, il faut penser qu'il s'agit d'une véritable guerre civile et que tous ces hommes, révolutionnaires exerçant la Terreur et "réacteurs" condamnés par elle, se connaissent, se sont côtoyés, sont même parfois liés par des liens de famille.

La lutte contre le "fanatisme"

Un autre aspect de la politique de Javogues est la terreur religieuse exercée dans un pays où l'attachement à l'Eglise est très fort : dans les monts du Forez, les paysans cachent les "bons prêtres", c'est-à-dire les prêtres *réfractaires* - qui ont refusé, en 1791, de prêter le serment constitutionnel.

Le 1er nivôse an II (janvier 1794), Claude Javogues décide que "les édifices connus sous le nom d'églises seront convertis en temples de la Raison" : à Montbrison, c'est la collégiale Notre-Dame. Quelques jours plus tard, le 13 nivôse, le comité de surveillance, présidé alors par Fusil, organise, "sur une terre [située] au-dessus des casernes", la destruction publique des objets du culte : "les statues, missels, bréviaires ainsi que plusieurs chasubles, aubes et surplis ont été livrés aux flammes. Nombre de citoyens et de citoyennes se sont empressés de jeter une grande quantité de livres et chapelets qu'ils apportaient en foule. Pendant le brûlement, ils ont dansé la farandole et chanté des chansons patriotiques".

Les prêtres sont invités, d'autre part, à déposer leurs lettres de prêtrise et à abdiquer leurs fonctions sacerdotales. Les abdications se continuent pendant plusieurs mois (il y en eut 6 000 pour l'ensemble de la France). Citons quelques noms à Montbrison : Bourboulon, chanoine de ND ; Poizat, récollet ; Lagier, ancien aumônier de la Charité ; Micol, curé de Moingt et de Sainte-Anne de Montbrison. Le cas le plus connu en Forez de "curé rouge" - c'est le mot de l'époque - est sans doute celui de Franchet, curé de Mornand et originaire d'une famille de notaires montbrisonnais dont le cas a été étudié par Etienne Fournial[56] : il renonce à l'état ecclésiastique, se marie et a plusieurs enfants ; il rédige plusieurs brochures dans lesquelles il attaque l'institution du célibat ecclésiastique. Devenu instituteur à Moingt, il est membre du Comité de surveillance de cette commune.

Les lois contre les prêtres réfractaires se sont multipliées. Un état de 1794 recense 53 prêtres déportés pour le district de Montbrison. Parmi eux 15 sont de Montbrison même, "déportés volontaires", ayant préféré s'exiler plutôt que de se soumettre aux lois.

La "taxe sur les riches"

La terreur telle que Claude Javogues l'institue a aussi des aspects économiques. Devant la gravité de la situation économique et les difficultés de trésorerie auxquelles il est confronté, Javogues institue une « taxe sur les riches », nous dirions peut-être un impôt sur la fortune. Cette

[56] Etienne Fournial : "Le mariage du curé de Mornand (1791)" dans *Etudes foréziennes*, VII, 1974, p. 127-155.

taxe révolutionnaire "en faveur de l'humanité souffrante" (*sic*) est d'abord établie à Saint-Etienne. Les Stéphanois ayant un revenu supérieur à 9 000 livres et/ou possédant des biens estimés à plus de 100 000 livres[57] doivent verser le surplus de ces sommes. C'était là une mesure d'un égalitarisme radical. Ils ont vingt-quatre heures pour verser le quart de la somme due. Javogues ordonne aussi aux "riches" de nourrir, habiller et loger les infirmes, les orphelins et les indigents... Deux jours plus tard, la mesure est étendue à l'ensemble du département. On se doute que cette mesure est difficile à appliquer : les contribuables sont peu disposés à verser les sommes qui leur sont réclamées mais des visites domiciliaires les ont "encouragés" dans cette voie. Les grandes fortunes sont surtout constituées de biens immobiliers et fonciers difficiles à "réaliser" rapidement. Néanmoins, au début de 1794, un demi-million de livres ont été versées. Le reste – la moitié – n'est pas réclamé après le départ de Javogues.

Le rappel de Javogues

Claude Javogues a accumulé les haines contre lui : on ne lui pardonne ni le vote de la mort du roi, ni les exécutions de Feurs. Sa politique de déchristianisation a profondément heurté les consciences. La taxe sur les riches a dressé contre lui les nantis et tous ceux qui, moins riches que ceux qui étaient visés, croient qu'on va venir leur prendre leurs biens. Son exaltation le fait redouter dans une population où la modération est une tradition[58].

Javogues a l'imprudence de s'en prendre à Couthon, membre du Comité de salut public, l'ami de Robespierre, alors que les plaintes contre lui se multiplient. Le contentieux entre Javogues et Couthon est ancien et remonte au siège de Lyon. En outre, après avoir bénéficié des actions menées par Javogues et ses collègues pendant le siège, Couthon a eu tendance, nous l'avons dit, à s'attribuer tout le bénéfice moral de la victoire contre les Lyonnais. Le contentieux s'est aggravé lorsque les volontaires du Puy-de-Dôme envoyés à Montbrison par Maignet ont prétendu faire la loi à Montbrison, domaine réservé du représentant en mission forézien. Enfin, lorsque Couthon a créé la Commission militaire de Feurs, il avait nommé des juges auvergnats, ce qui n'avait pas été du goût de Javogues. Bref, au-delà des aspects politiques, c'est là une affaire entre Foréziens et Auvergnats, traditionnellement rivaux, une de celles qui se terminent toujours mal.

En outre, le Comité de salut public reproche à Javogues de ne pas rendre compte assez régulièrement de son action comme représentant en mission, reproche largement justifié. Les accusations violentes de Javogues contre Couthon, révélées et transmises à Paris par les clubs du Puy-de-Dôme, suscitent l'indignation de la Convention alors que plusieurs orateurs dénoncent les méthodes de Javogues dans la Loire. Une demande d'arrestation est même faite. La Convention qui s'irrite de l'indiscipline de nombre de ses représentants en mission veut faire un exemple. Javogues est alors rappelé à Paris, le 8 février 1794. Deux représentants de Commune-Affranchie (Lyon) viennent dans la Loire sur ordre de la Convention, notifient son rappel à Javogues et font arrêter Duret et Lapalus. Le tribunal révolutionnaire de Feurs est dissous et l'Armée révolutionnaire dispersée. Les prisonniers de Feurs sont libérés ou transférés à Lyon.

A la Convention, Javogues doit faire amende honorable vis-à-vis de Couthon et se réconcilier publiquement avec lui. Il garde cependant des appuis dans la Loire. Les sociétés populaires et les municipalités qu'il a mises en place pétitionnent pour faire rapporter la mesure de rappel qui l'a frappé. A Montbrison même, la municipalité et son maire, Chaland, votent l'adresse suivante à la Convention :

---

[57] Un journalier gagne alors une livre par jour. 100 000 livres représentent donc environ 14 millions de F.

[58] Cf., dans son *Histoire de Lyon*, les analyses de Steyert sur le caractère du paysan forézien.

"Le représentant Javogues, depuis le commencement de la Révolution, a toujours manifesté un patriotisme ardent […] et s'il a pris des mesures rigoureuses contre ce qui paraissait avoir trempé dans le liberticide complot [des Lyonnais], ce n'a été […] que parce que les circonstances l'exigeaient pour le salut de la République".

Ces pétitions sont sans effet. La carrière de Claude Javogues dans le département de la Loire est terminée.

IV. La fin d'un proconsul (1794-1796)

Le jeu des factions

A Paris, Robespierre se heurte à deux « factions », elles-mêmes rivales :

Les modérés ou *dantonistes* - groupés autour de Danton - estiment que la guerre extérieure étant gagnée (la victoire de Fleurus contre les Autrichiens est du 26 juin 1794) et les révoltes intérieures écrasées, la Terreur ne se justifie plus. Camille Desmoulins réclame la formation d'un « Comité de clémence ». Quant à la position de Danton, elle a d'autant plus d'éclat que le tribun vient des positions extrêmes qui ont été les siennes en août et septembre 1792, à l'époque de la chute de la monarchie et des massacres de septembre.

Les *ultra-révolutionnaires* ou *hébertistes* - groupés autour d'Hébert - ont repris le programme politique et social des *Enragés*. Ils dénoncent le modérantisme social de Robespierre et préconisent l'accentuation de la Terreur et de la politique de déchristianisation. Ils sont irrités aussi par la volonté de Robespierre d'établir le culte de l'Etre suprême qui leur paraît être une nouvelle religion, un peu ridicule. Ainsi les hébertistes cherchent-ils à exploiter la disette pour soulever le peuple contre la Convention et l'entraîner à de nouveaux massacres.

Si Javogues n'est pas arrêté le 8 février 1794, c'est que, à cette époque, son arrestation est jugée inopportune par Robespierre et Couthon qui tentent encore de désarmer les deux factions qui s'opposent à eux. Cette arrestation aurait apporté, pensent-ils, un trop grand encouragement aux « nouveaux modérés » (les dantonistes) ; elle aurait provoqué la fureur des ultra-révolutionnaires (les hébertistes). Colin Lucas note que si la campagne contre Javogues avait eu lieu un mois plus tard, il est probable qu'il serait rentré à Paris en état d'arrestation et qu'il aurait été éliminé avec les hébertistes.

Claude Javogues, revenu occuper son siège à la Convention, passe alors dans l'ombre, même s'il garde des liens avec les sans-culottes de la Loire. A la Convention, il se montre d'abord très prudent, dans le sillage de Collot d'Herbois qui est resté au Comité de salut public.

Javogues et la chute de Robespierre

Les factions s'accusent mutuellement de trahison et de corruption. Robespierre les pense coupables et, en jouant de leur rivalité, élimine d'abord les hébertistes (24 mars 1794), puis, quelques jours plus tard les dantonistes (5 avril 1794). Mais il a ainsi organisé son propre isolement et réduit sa base politique. Il est alors renversé par une alliance circonstancielle formée de modérés (Lazare Carnot), de représentants en mission destitués pour corruption (Tallien, Barras, Fouché) et de membres du Comité de salut public qui n'ont pas admis l'élimination des hébertistes (Collot d'Herbois, Billaud-Varenne). Robespierre qui a maladroitement annoncé d'autres épurations – sans désigner les futurs coupables, ce qui inquiète tout le monde - est

décrété d'arrestation le 9 Thermidor an II (27 juillet 1794), arrêté et guillotiné en même temps que Saint-Just et Couthon.

Javogues joue un rôle actif dans la crise du 9 thermidor contre les Robespierristes. Au club des Jacobins, il fait partie du groupe qui entoure Collot d'Herbois et Billaud-Varenne et il tente de s'opposer à Robespierre, malgré les vociférations de ses amis, réfutant les allégations de Robespierre selon lesquelles lui et ses amis ne sont que des factieux et des conspirateurs et dénonçant la "toute-puissance d'un seul homme" - ce qui ne manque pas de sel lorsqu'on sait comment Javogues a exercé son mandat dans la Loire. Robespierre remercie ironiquement Javogues d'avoir révélé sa position de façon si nette, aidant ainsi à identifier plus clairement les ennemis de la République : la menace est claire. Lorsque Robespierre et ses amis sont ensuite réfugiés à l'Hôtel de Ville auprès de la Commune de Paris, le nom de Javogues figure ainsi parmi une liste de quatorze Conventionnels désignés par la Commune comme les meneurs de la "conspiration" et décrétés d'arrestation : mesure évidemment restée sans effet puisque Robespierre et ses amis, ainsi que la plupart des membres de la Commune, sont finalement arrêtés, le 9 thermidor an II (27 juillet 1794) et guillotinés sans jugement : la Convention les ayant déclarés "hors la loi", un jugement n'était plus nécessaire. L'opposition de Javogues à Robespierre et la chute de celui-ci permettent donc à Javogues de rétablir, de façon inattendue mais provisoire, sa position. Son opposition à Couthon apparaît même, rétrospectivement, comme prémonitoire et justifiée.

La dernière lettre de Claude Javogues

Claude Javogues, après son arrestation écrit à Lazare Carnot, l'un des cinq directeurs, ancien membre du Comité de salut public, pour lui demander son appui afin de le faire libérer. Carnot et Javogues avaient fait partie, tous les deux, de la Convention et avaient été tous deux représentants en mission.

Montrouge, le 24 Fructidor an III,

Citoyen Directeur,

Je viens d'être arrêté par la gendarmerie d'Arcueil, je suis dans l'usage de voyager pour me soustraire aux poursuites de mes ennemis. Je vous prie de me réclamer. Vous savez la conduite que j'ai tenue jusqu'à présent. Elle est irréprochable et jamais rien ne me fera rougir pour la circonstance. Vous voudrez bien vous intéresser pour mon innocence. J'attends cette justice de vous et suis, avec respect, citoyen directeur,

Votre collègue,

Javogues

Source : Archives nationales, document transmis par M. Poncet, de Bellegarde-en-Forez.

Javogues, victime de la réaction thermidorienne

Ce rétablissement de la position politique de Javogues est provisoire. En fait la réaction thermidorienne affaiblit, dans la Loire et sur le plan national, les anciens "terroristes" même ceux qui ont participé à la chute de Robespierre.

Les militants jacobins de la Loire, avec lesquels Javogues était resté en contact, sont évincés des administrations et victimes d'une véritable terreur contre-révolutionnaire : à Montbrison et à Saint-Etienne, les "assommeurs" - les muscadins - massacrent les anciens jacobins[59]. Quatorze, au moins, sont assassinés à Montbrison, souvent à coup de hache ou de sabre. Des femmes, qui s'étaient engagées dans le mouvement jacobin, telle la "femme Forest"[60], sont arrêtées et promenées nues à travers la ville et fouettées en public, avec arrêt devant les églises et le café Simonin, rue de Moingt, qui a été le quartier-général des Jacobins montbrisonnais. Le trouble est tel que la Convention envoie dans la région lyonnaise Reverchon, membre du Comité de sûreté générale et ancien collègue de Javogues en 1793, pour réprimer les agissements des muscadins. Il fit ouvrir une instruction qui n'aboutit pas sur le plan judiciaire.

Un flot de dénonciations concernant le rôle de Javogues comme représentant en mission et venant de Bourg, Saint-Etienne et Montbrison, afflue à la Convention. Une instruction s'ouvre contre Javogues et le rapport en est confié au représentant Durand-Maillane[61].

A Paris, la situation politique est d'une extrême instabilité, le pouvoir étant menacé à la fois par les royalistes et par les jacobins. La lutte contre ces deux oppositions remplit les derniers mois de la Convention et se prolonge pendant tout le Directoire.

Javogues fait alors partie du groupe des "Crêtois"[62], les derniers Montagnards, qui restent fidèles au programme de l'an II, "mettant la morale en action"[63] dans la politique. Les journées de germinal et prairial (avril-mai 1795) sont les dernières « journées » de la Révolution :

- Le 12 germinal an III (1er avril 1795), une foule sans armes envahit la Convention. Les manifestants - parmi lesquels beaucoup de femmes - réclament "du pain et la constitution de 1793". Ils sont expulsés. La majorité y trouve prétexte pour voter la déportation sans jugement de Billaud-Varenne, Collot d'Herbois, Barère et Vadier qui ont été précédemment emprisonnés. Javogues fait partie du groupe de cinquante-deux députés qui réclament un vote nominal pour essayer de sauver - en vain - les conventionnels promis à la déportation.
- Lors de la "journée" du 1er Prairail an III (20 mai 1795), la salle de la Convention est envahie par les émeutiers. Un député, Féraud, est tué et sa tête promenée au bout d'une pique. Après la réoccupation de la salle par les gardes nationaux, les députés qui ont pactisé avec l'émeute sont décrétés d'arrestation. Javogues ne semble pas avoir participé à cette journée. Elle déclenche la répression contre les jacobins.

L'instruction ouverte contre Javogues avant les journées de germinal et de prairial arrive à son terme. Il est décrété d'arrestation le 13 Prairial an III (1er juin 1795) en même temps que huit

---

[59] Colin Lucas : "Violence thermidorienne et société traditionnelle", *Cahiers d'Histoire*, tome XXIV, n° 4.

[60] *Ibidem.*

[61] François Gonon, *op. cit.*, p. 102. Durand-Maillane était représentant des Bouches-du-Rhône.

[62] Le terme est né d'une sorte de jeu de mots fait par les pamphlétaires royalistes de l'époque : la *Crête*, le sommet de la *Montagne* ; les membres de la Crête sont alors les *Crêtois*, puis *Crétois*, ou révolutionnaires les plus extrêmes.

[63] Cf. l'article de Françoise Brunel : « Montagnards / Montagne » dans Albert Soboul : *Dictionnaire historique de la Révolution française*, Paris, PUF, 1989.

autres anciens proconsuls ultra-révolutionnaires[64], tous accusés de « cruautés et abus de pouvoir » dans les départements où ils ont été envoyés en mission. Mais Javogues a quitté son appartement qui est mis sous scellés. Il réussit à se cacher quelque temps. Arrêté une première fois, il est presque aussitôt mis en liberté provisoire par le Comité de sûreté générale "à charge de se représenter quand il en serait requis" (18 octobre 1795). Il bénéficie ensuite de la mesure prise à la demande de Barras qui, après avoir réprimé, avec l'aide du jeune général Bonaparte, l'insurrection royaliste du *Treize Vendémiaire*, a besoin de ménager les jacobins[65]. En outre, une amnistie complète est votée, quelques jours plus tard, par la Convention lors de sa dernière séance, le 3 brumaire an IV (25 octobre 1795)[66].

Un jacobin dans la clandestinité

A Paris, Claude Javogues vit alors dans la semi-clandestinité que lui imposent son passé d'ancien "terroriste", la possibilité d'une nouvelle arrestation et les retournements, parfois inattendus, de la situation politique du Directoire. Un décret du 5 fructidor an III a prévu que les Conventionnels décrétés d'arrestation en l'an III - ce qui était le cas de Javogues - ne pourraient pas se représenter à une élection législative. Sa carrière nationale est donc, elle aussi, officiellement terminée.

La situation matérielle de l'ancien proconsul est également difficile : les biens qui étaient dans son appartement ont été pillés pendant sa détention. Il n'a plus les moyens de payer le loyer demandé par son propriétaire. Il va d'abord loger chez son frère, Gaspard Javogues, qui avait pris le nom de Laplagne (ou Laplaigne)[67], puis vit dans une semi-clandestinité, rue Cléry, avec une carte de sûreté - un titre de séjour - au nom de Daumer, un tailleur d'habits de nationalité allemande, qu'il déclare avoir "trouvé dans la rue". Ses parents lui envoient de l'argent par Possol, un Forézien venu au pays et qui est chapelier à Paris : ils ne veulent pas lui écrire par la poste pour ne pas révéler son adresse. Ils lui décrivent les recherches dont il est l'objet à Montbrison où sont arrivés "deux commissaires de la Sûreté de Paris qui […] prennent des renseignements sur [son] compte et la conduite [qu'il a] tenue" (19 février 1795)[68] ainsi que les vexations qu'ils subissent - leur maison a été saccagée. Son père lui écrit le 22 janvier 1796 :

"'il était possible de transporter partout ailleurs notre modeste fortune, je n'hésiterais pas un instant, parce que je vois avec deuil que vous ne pourrez habiter ce pays. Si vous m'en croyez, vous tâcheriez de vous procurer un emploi à peu près sortable […] Ne dites pas votre adresse à personne et prenez garde à qui vous vous confiez, crainte qu'on ne vous assassine, car nos ennemis sont dangereux".

Le lendemain, Jeanne Coignet, la mère de Javogues, trouve un autre émissaire, pour lui porter une lettre de Bellegarde à Paris. Elle manifeste pour son fils les mêmes sentiments d'affection, avec une fidélité très ferme aux idées de la Révolution montagnarde :

"… J'ai partagé avec toi tous les ennuis que tu as eus. Ton père et moi n'avons cessé de prier Dieu pour qu'il te conserve. J'ai gardé sur l'estomac un poids qui était aussi dur que l'acier, mais cette pesanteur est bien dissipée. Je viens de Montbrison, il est devenu un désert…" Après avoir évoqué la répression contre-révolutionnaire, Jeanne Coignet poursuit : "si tu nous parles de

---

[64] Colin Lucas, *op. cit*., p. 279.

[65] F. Gonon, *op . cit.*, p. 103-104.

[66] Art. "Javogues" dans J. Maitron, *Dictionnaire biographique du mouvement ouvrier français*, Paris, Les Editions Ouvrières, Tome II, 1965.

[67] Nom de terre qui avait déjà été porté avant la Révolution par l'un des membres de la famille Javogues.

[68] Cité par F. Gonon, *op. cit*., p. 118.

nos députés, ce ne sont pas nos électeurs qui les ont nommés ; c'est l'effet de leurs intrigues ; que l'on nous a dit que Duguet[69] avait passé dans les pays étrangers et Praire[70] demandé à sortir de la Convention [?]. Ce serait une chose étrange si des personnes de cette façon conduisaient la barque, elle tournerait bientôt ; l'un a toléré les assommages[71] et l'autre, père des assommeurs[72]. Adieu mon cher enfant, conserve-toi. Je suis avec amitié ta bonne mère, [Jeanne] Coignet Javogues"[73].

Javogues se retrouve au café Chrétien ou au café des Bains-Chinois avec d'anciens jacobins de province restés à Paris, tels Maignet, son ancien ennemi et Vadier, ancien membre du Comité de sûreté générale. Il est le type même de ces anciens Montagnards qui remâchent les souvenirs de l'an II. Il conserve, telles de précieuses reliques, l'écharpe et le plumet de représentant en mission qu'il a encore avec lui lorsqu'il est arrêté en 1796. Il a toujours sur lui un poignard, de façon à pouvoir le retourner contre lui, comme les "martyrs de Prairial"[74] qui se sont suicidés ou mortellement blessés en plein tribunal, en se passant un poignard de main en main, lorsqu'ils ont appris leur condamnation à mort.

La conspiration des Egaux

Dans le climat de misère et de mécontentement qui règne en 1795-1796 - mauvaise récolte, hausse des prix, problèmes de ravitaillement - se noue, au printemps de 1796, la *Conspiration des Egaux*. Elle est dirigée par un journaliste, François dit Gracchus[75] Babeuf, qui dès 1789 projette un bouleversement complet de la société. Le *manifeste des Egaux*, rédigé par Sylvain Maréchal, prône la fin de la propriété privée et veut établir un régime *communiste* - c'est la première fois que le mot apparaît dans notre histoire politique et idéologique. D'après Babeuf, la révolution sociale ne peut se réaliser qu'après la prise du pouvoir politique. Au début de 1796, Babeuf et ses amis - les *babouvistes* - créent une organisation secrète qui groupe quelques communistes et un grand nombre de jacobins mécontents. Mais l'un des adhérents dénonce les conjurés. Babeuf et les principaux meneurs sont arrêtés. Claude Javogues est en contact avec les

---

[69] André Duguet, ancien garde du corps du roi, maire de Montbrison, élu député au Conseil des Cinq Cents en 1'an IV.

[70] Gaspard Praire, dit Praire-Montaud, de Saint-Etienne, administrateur du district de Saint-Etienne, élu député au Conseil des Cinq Cents. Trois membres de la famille Praire avaient été victimes de la Terreur.

[71] Le frère d'André Duguet, Duguet-Dubullion, avait fait partie des "assommeurs" qui pourchassaient les jacobins montbrisonnais.

[72] Praire fils, de Saint-Chamond, fut arrêté comme assommeur, en vertu des ordres du représentant Reverchon, venu rétablir l'ordre dans le département de la Loire. Cf. Brossard (Etienne) : *Histoire du département de la Loire pendant la Révolution française (1789-1799)*, Paris et Saint-Etienne, 3 vol. 1904-1913, tome II, p. 467-468.

[73] Cité par F. Gonon, *op. cit*, p. 140-141.

[74] Le 1er Prairial an III (1795), une journée révolutionnaire, dirigée contre la Convention, provoqua l'invasion de la salle des séances de l'assemblée, la mort du député Féraud dont la tête fut promenée au bout d'une pique, la formation d'un éphémère gouvernement révolutionnaire. L'échec final de cette journée fut suivi du jugement des responsables. A l'annonce du verdict, plusieurs députés condamnés tentèrent de se suicider en se poignardant. Ils furent considérés comme des martyrs par leurs partisans.

[75] Le prénom de Gracchus renvoyait aux *Gracques*, les deux frères Tiberius et Caius Gracchus, tribuns de la plèbe, qui, à Rome, au IIe siècle avant J.C., avaient proposé une réforme agraire.

babouvistes : il est abonné au *Tribun du peuple* et assiste au moins à l'une des réunions du Directoire secret de la *Conspiration des Egaux* [76].

D'après Buonarotti, l'un des chefs de la conjuration babouviste, qui a écrit, sous la Restauration, une *Histoire de la Conspiration des Egaux*, Javogues est l'un des chefs du groupe des anciens conventionnels ralliés au babouvisme. Toujours d'après Buonarotti, Claude Javogues a pris l'initiative, en Germinal an IV, de former un *Comité de Montagnards* dont le but était de profiter d'une insurrection populaire, jugée imminente, afin de rétablir la Constitution de 1793 et de faire élire une Convention. A la mi-floréal, les Montagnards ont pris contact avec les babouvistes et abouti à un accord sur une insurrection et l'élection d'une Assemblée nationale[77].

La tentative du camp de Grenelle (9-10 septembre 1796)

Après l'arrestation des babouvistes (mai 1796) qui les avait d'abord désemparés, les Montagnards tentent cependant de prendre le pouvoir. C'est la tentative d'insurrection du camp de Grenelle, près de Paris, où se trouve le 21e régiment de dragons que l'on espère soulever.

L'affaire est préparée et dirigée par trois anciens conventionnels : Claude Javogues, Huguet et Joseph-Marie Cusset, ancien représentant de Rhône-et-Loire qui a été représentant en mission auprès de l'armée de Moselle. Dans la nuit du 23 au 24 Fructidor an IV (9-10 septembre 1796), Javogues, Huguet et Cusset conduisent une troupe de militants jacobins – parmi lesquels Dubessey, ancien administrateur du département de la Loire – au camp de Grenelle dont on croit que les soldats vont se rallier au mouvement. Laréveillère-Lépaux, l'un des cinq Directeurs et président du Directoire, en fait le récit suivant :

"Un corps de brigands armés, au nombre de six à sept cents[78], sous la conduite de chefs en uniforme d'officiers généraux et panachés, se sont rendus la nuit dernière, au camp de Grenelle […} Ils ont commencé l'attaque aux cris de "Vive la Constitution de 93 ! A bas les tyrans et les Conseils !" On les a repoussés ; on leur a tué une vingtaine d'hommes ; on leur a fait 132 prisonniers, dont la plupart [étaient] blessés"[79].

En fait, les conjurés sont tombés dans le piège tendu par l'un des directeurs, Lazare Carnot - le "Grand" Carnot - qui a été averti du complot par l'agent double Grisel[80]. Carnot a laissé éclater l'insurrection pour mieux l'écraser et en arrêter les chefs.

Arrestation de Javogues

Javogues parvient à s'échapper et essaye de quitter Paris en prenant la route de Sceaux. Epuisé par un long trajet, il entre dans une auberge de Montrouge où il demande une chambre. Il se jette tout habillé sur le lit et s'endort aussitôt. Mais, par son attitude, il a attiré les soupçons de

---

[76] Article "Javogues" dans Albert Soboul : *Dictionnaire historique de la Révolution française*, publié sous la direction scientifique de Jean-René Suratteau et de François Gendron, Paris, Presses universitaires de France, 1989, p.594-595.

[77] Article "Javogues", art. cit.

[78] Le nombre est sans doute majoré par Laréveillère-Lépaux. En recoupant les différentes sources, le nombre des insurgés peut être estimé entre 300 et 500.

[79] Cité par Gonon, p. 122.

[80] Grisel a déjà, sans être démasqué, trahi les babouvistes.

l'aubergiste, Galissant, qui fait avertir la gendarmerie. Le brigadier de gendarmerie Geney écrit dans son rapport :

"Ce matin, sur les neuf heures et demie environ, averti que dans la maison du sieur Galissant, aubergiste, il y avait un particulier couché sur un lit, nous nous y sommes transportés avec deux gendarmes, avons trouvé un particulier à nous inconnu, l'avons réveillé et lui avons demandé ses nom, qualités et demeure ; a dit alors se nommer Daumer, maître tailleur à Paris, rue des Prouvaires, et en même temps, il a présenté une carte de section numérotée 2101 FO 256 […]".

Javogues est conduit à la caserne de gendarmerie où l'on trouve sur lui "une écharpe aux trois couleurs et un plumet de même, tel que les membres de la Convention s'en servaient" et aussi un poignard et des lettres [81]. A midi, il est conduit à Fontenay-aux-Roses devant le juge de paix, M. Huaux et reconnaît finalement "se nommer Claude Javogues, ex-député à la Convention nationale" mais déclare "n'avoir aucune connaissance" du "mouvement qui s'est fait sentir [à Paris] cette nuit" et ne pas avoir vu Huguet "depuis quatre mois"[82].

Alors qu'il vient d'être arrêté, Javogues écrit aussitôt à Carnot dont il ne connaît évidemment pas le rôle dans l'affaire de Grenelle et qui a été son collègue à la Convention, pour lui demander son aide (Cf. le texte de cette lettre dans notre *encadré*). La lettre est sans effet ou, même, n'est pas transmise à son destinataire. Javogues est ensuite conduit à la prison du Temple où le roi Louis XVI et les membres de la famille royale ont été prisonniers et où arrivent les autres conjurés de Grenelle.

Le 9 thermidor an II,

La Commune de Paris dénonce comme conspirateurs

quatorze membres de la Convention - dont Javogues -

et ordonne leur arrestation

Le 9 thermidor an II, à l'Hôtel de Ville de Paris, où la Commune siège sans désemparer, Robespierre, décrété d'arrestation puis libéré par la Commune, envoie des émissaires au club des Jacobins et aux sections des sans-culottes. La Commune, à onze heures du soir, pour riposter à la mise "hors la loi" de Robespierre et de ses amis - Couthon, Lebas, Saint-Just, Augustin Robespierre - ordonne "pour sauver la patrie et la Convention nationale attaquée par d'indignes conspirateurs" l'arrestation de quatorze Conventionnels qu'elle considère comme les principaux "traîtres" et "déclare qu'elle donnera une couronne civique aux généreux citoyens qui arrêteront les ennemis du peuple".

Ces quatorze "conspirateurs" et "traîtres" désignés par la Commune étaient tous des représentants du peuple, membres de la Convention nationale :

- Quatre étaient *membres du Comité de sûreté générale* :

Amar, représentant de l'Isère ; Panis, représentant de la Seine ; Barbeau du Barran, représentant du Gers ; Vadier, ancien député à la Constituante, représentant de l'Ariège.

- Deux étaient *membres du Comité de salut public* :

[81] Cité par Gonon, p. 123.

[82] p. 124.

Collot d'Herbois, représentant de la Seine et Carnot, représentant du Pas-de-Calais. Tous deux avaient été représentants en mission.

- Huit d'entre eux étaient d'anciens *représentants en mission* :

Fouché, représentant de la Loire-Inférieure ; Dubois-Crancé, ancien député à la Constituante, représentant des Ardennes ; Javogues, représentant de la Loire. Tous trois avaient été *représentants en mission à Lyon*.

Léonard Bourdon, représentant du Loiret, Fréron, représentant de la Seine ; Tallien, représentant de Seine-et-Oise ; Granet, ancien député à la Législative, représentant des Bouches-du-Rhône ; Moïse Bayle, représentant des Bouches-du-Rhône

L'arrestation de Robespierre et la dissolution de la Commune rendirent évidemment caduque cette mesure.

La prison et le conseil militaire du Temple

Le Directoire est décidé à mener une répression rapide et impitoyable. Il fait voter en urgence une loi (loi du 24 Fructidor an IV) qui permet d'appliquer aux insurgés arrêtés une loi du 30 Prairial an III (18 juin 1795) déjà appliquée aux Vendéens et Chouans pris les armes à la main. Les accusés peuvent être déférés devant un *Conseil militaire* - et non une Commission militaire comme cela est souvent écrit - qui est composé uniquement de militaires et qui siége au Temple.

L'instruction et les débats du procès sont rondement menés. Les accusés sont jugés en trois « fournées ». Au total, le conseil militaire prononce 86 condamnations et 72 acquittements. Parmi les condamnés, 33 sont condamnés à mort, dont deux par contumace. Parmi les condamnés à mort, se trouvent les trois chefs, Cusset, Huguet et Javogues, l'ancien maire jacobin de Lyon, Bertrand, plusieurs anciens commissaires révolutionnaires. Il y a aussi Jean-Marie Lafont, un ancien cordonnier de Montbrison qui a toujours suivi le destin de Javogues.

Claude Javogues est défendu devant le tribunal militaire par Pierre-François Réal, un ancien membre du Club des jacobins et de la Commune de Paris, qui a ouvert un cabinet de défenseur officieux devant les tribunaux[83]. Sa défense impressionne ses auditeurs car les accusés, en attendant le verdict, croient être acquittés[84]. Le 19 vendémiaire an V (10 octobre 1796), après une longue délibération et un vote à la majorité des deux tiers des voix, neuf accusés sur vingt, dont Javogues, sont condamnés à mort. La loi admet le recours en cassation, mais les autorités décident de passer outre[85].

A la barrière de l'Ecole militaire

[83] F Wartelle : article "Réal" dans Soboul, *Dictionnaire…, op. cit.* Réal défendit aussi, avec succès, devant la Haute Cour de Vendôme, l'ancien conventionnel Drouet, accusé de babouvisme. Drouet était le maître de poste qui avait provoqué l'arrestation de Louis XVI à Varennes.

[84] *Le Journal des Hommes Libres*, 19 vendémiaire, cité par F. Gonon, *op. cit.*, p. 125.

[85] Cette décision provoque, par la suite, la cassation du jugement, annulé pour vice de forme, par la Haute Cour de Vendôme. Mais les condamnés à mort avaient été fusillés…

Claude Javogues est fusillé le lendemain avec huit autres condamnés parmi lesquels Huguet, Cusset et Bertrand, ancien maire de Commune-Affranchie (Lyon). Une charrette transporte les neuf condamnés. Elle sort de bonne heure de la prison du Temple, encadrée de soldats en armes et emprunte un long trajet à travers Paris jusqu'à la barrière de l'Ecole militaire, lieu fixé pour l'exécution. Sur la route qui les conduit au lieu de l'exécution, Javogues chante la *Marseillaise*. L'un des condamnés, après avoir desserré ses liens, parvient à s'échapper en sautant de la charrette mais est repris dans une rue voisine...

Vers onze heures, les condamnés sont livrés au peloton d'exécution qui est commandé par l'adjudant divisionnaire Léopold Hugo - le père de Victor Hugo. Toutes les troupes du camp sont "sur le front de bandière", c'est-à-dire rangées en ordre de bataille. L'adjudant divisionnaire Léopold Hugo commande le feu. Après deux décharges successives, tout est terminé. Claude Javogues avait 37 ans.

Réflexions pour conclure

Le souvenir de Javogues a pris très vite une dimension mythique. Il est resté dans la mémoire collective le sans-culotte buveur de sang, le « terroriste » ennemi de sa propre ville parce que celle-ci l'avait humilié en ne reconnaissant pas sa valeur : « Les Montbrisonnais - écrit Guillon de Montléon - avaient leur fléau dans leur compatriote Javogues […] Ivrogne des plus crapuleux, légiste sans honneur, violateur éhonté de toutes les femmes, voleur impudent de toutes les fortunes, les crimes de fratricide ne lui coûtaient rien »[86].

La "légende noire" s'est développée tout au long du XIXe siècle, insistant sur les "orgies" qui se seraient déroulées dans l'entourage de Javogues et dont le récit - inventé ou repris de dénonciations sans crédit - horrifiait particulièrement les contemporains. Auguste Broutin écrit, par exemple, que "dans les réunions populaires, Javogues prêchait la communauté des femmes, la prostitution des jeunes filles ; il préconisait jusqu'à l'inceste"[87].

L'histoire est faite par les vainqueurs. Les thermidoriens, vainqueurs de Robespierre, les hommes du Directoire, vainqueurs des néo-jacobins, ont forcé le trait lorsqu'ils ont parlé des anciens « terroristes » parmi lesquels se trouvait Javogues. Quant aux historiens conservateurs du XIXe siècle, pour eux Javogues était le diable, l'incarnation d'une République du blasphème, de l'orgie et du massacre.

C'est parce qu'il était de Montbrison et du Forez et qu'il avait exercé son mandat dans son pays d'origine que le mythe Javogues s'est développé. Il est intéressant à cet égard de comparer le sort posthume de Javogues avec celui de Dubouchet et de Dupuy, les deux autres conventionnels régicides de Montbrison. Peu de Montbrisonnais connaissent leur nom. Dubouchet avait été représentant en mission en Seine-et-Marne, fort actif dans la mise en œuvre de la politique de déchristianisation. Ayant fait arrêter quelques-uns des députés girondins en fuite, il les avait renvoyés à Paris chargés de chaînes pour y être guillotinés. Après 1794, il revint à Montbrison où il reprit sans problème son métier de médecin. Le gouvernement des Cent-Jours le nomma à nouveau maire de Montbrison en 1815. Dupuy devint juge au tribunal.

Mais Javogues avait incarné la Terreur à Montbrison même : il fallait donc qu'il fût un fou, un exalté, pour avoir ainsi renié sa ville et sa classe, ses parents et ses amis eux-mêmes. Les contemporains ont donc insisté sur les déséquilibres du personnage qui sont réels : nous avons dit le caractère impulsif, violent, haineux et imprévisible du représentant en mission. L'intensité

[86] Guillon de Montléon, *op. cit.*, tome II, p. 57.

[87] Auguste Broutin : *Histoire de Feurs, op. cit.*, p. 449.

dramatique des circonstances et l'isolement que provoque l'exercice du pouvoir ont accentué les déséquilibres d'un homme qui, lorsqu'il arrive à Lyon, signale d'ailleurs lui-même qu'il est "exténué".

La Convention a rappelé Javogues : c'était reconnaître les erreurs et les fautes du proconsul. Le pouvoir des représentants en mission n'était pas, en fait, sans limites. Ils devaient rendre compte de leur mission qui était exceptionnelle et révocable à tout instant. Or, à deux reprises Javogues a refusé d'obéir alors qu'on lui demandait de rentrer. La Convention, en rappelant Javogues, traçait les limites qui devaient être respectées. Mais peut-il y avoir des limites quand la Démocratie utilise pour se sauver les moyens de la Terreur ? C'est tout le problème de la fin et des moyens et de l'exercice du pouvoir par temps de crise. Des historiens, tels Bronislaw Baczko[88] ou Patrice Guéniffey[89], étudient le phénomène de la Terreur et réfléchissent à sa signification. Baczko estime que *Thermidor* a été la façon qu'ont trouvée des jacobins sincères - alliés, certes, à quelques gredins - pour sortir d'une Terreur qui ne se justifiait plus et pour revenir vers la démocratie. Cette interprétation aurait été autrefois blasphématoire. Mais, ce n'est pas par hasard si Lazare Carnot, "l'Organisateur de la Victoire" fait partie des thermidoriens parce qu'il pense que, après la victoire de nos armées, il faut revenir à la légalité et reconstruire la Nation.

Les guerres civiles sont toujours atroces. Celle qui a lieu en 1793-1794 le fut particulièrement. Elle se déroulait en présence de l'ennemi qui avait envahi le territoire de la patrie. Les hommes de la Convention avaient le sentiment aigu que, si la région lyonnaise "tombait", la Révolution était perdue. L'affrontement fut impitoyable, avec un goût de sang. Javogues est l'homme de la guerre civile. Il fallait triompher : tous les moyens ont été employés pour sauver la "patrie en danger".

Le caractère exalté du représentant en mission s'accordait au drame qui se jouait. Javogues était aussi un patriote et un "démocrate", un homme de fortes convictions, même si celles-ci s'exprimaient souvent de façon sommaire et sectaire : la lutte contre les "gros", la dénonciation des prêtres... Il est courageux dans l'adversité. Il ne renie pas ses convictions : son engagement dans le babouvisme et sa mort plaident en faveur de la sincérité de celles-ci. Mais la conviction peut tourner au fanatisme politique. Ce fanatisme fit « déraper » Javogues. Comment sortir de la Terreur quand on y a risqué sa vie et son honneur ? Javogues s'est brûlé au feu des événements tragiques de 1793. Comment, dans la guerre civile, exercer le pouvoir sans faire couler le sang ? Comment décider du moment où le retour à la paix est possible ? Et puis qui dira les raisons de la rage qui animait Javogues ? Il y a dans chaque homme une part de mystère qui résiste à l'analyse : c'est ce qui fait la singularité de Javogues, inclassable, jacobin de l'extrême, qui ne se rattache vraiment ni à Hébert, ni à Marat, ni même à Babeuf et qui n'est revendiqué par personne comme un héros.

Acceptons surtout de comprendre tous les hommes de notre Histoire *déchirée*. On trouve des victimes et des héros des deux côtés : les malheureux fusillés de Feurs qui ont leur *chapelle des martyrs* ; les paysans républicains brûlés vifs à Salvizinet, les Jacobins tués à coup de hache à Montbrison, les soldats de l'an II morts sur les frontières. Nous avons besoin d'assumer l'unité de notre histoire. Elle est à la fois celle de La Roche-Négly qui commande les royalistes à Salvizinet, meurt à Lyon, et incarne une tradition d'honneur, de fidélité à son roi et d'héroïsme vaincu et celle de Javogues qui, malgré les excès et le sang inutilement versé, participe en 1793-1794, en écrasant la sécession royaliste du Forez, à la défense de la "patrie en danger"[90].

---

[88] Bronislaw Baczko : *Comment sortir de la Terreur*, Paris, Gallimard, 1989.

[89] Patrice Guéniffey : *Essai sur la violence révolutionnaire 1789-1794*, Paris, Fayard, 2000.

[90] Il faut se poser cette question : si la Convention, affaiblie par la révolte de Vendée et par l'insurrection lyonnaise, avait été vaincue sur les frontières, que serait-il advenue de la France ? La situation de la France vaincue, humiliée et démembrée de 1814 nous donne la réponse.

Claude Javogues : bibliographie

La Révolution en Forez et à Lyon

Outre les histoires générales de la Révolution française, il faut d'abord consulter les histoires de la Révolution française dans le département de la Loire, dans les villes de la Loire et aussi dans les Histoires de Lyon (les événements foréziens sont étroitement liés à ceux de Lyon) :

1. Brossard (Etienne) : *Histoire du département de la Loire pendant la Révolution française (1789-1799)*, ouvrage publié par Joseph de Fréminville, Paris et Saint-Etienne, Librairie Champion et Librairie Chevalier, 3 vol. 1904-1913.

Les événements révolutionnaires à Saint-Etienne, Roanne, Montbrison et Feurs :

2. Galley (Jean-Baptiste) : *Saint-Etienne et son district pendant la Révolution*, St-Etienne, 3 vol., 1904-1906.
3. Pothier (F.) : *Roanne pendant la Révolution 1789-1796*, Roanne, 1868.
4. Goninet (Marcel) : *Histoire de Roanne et de sa région*, Le Coteau, Horvath, 2 vol., 1976
5. Mathevet (Marie-Hélène) : "Une municipalité durant la Convention, 1793-1794", dans Franceschi (Jean-Marc) [dir.] : *Roanne pendant la Révolution*, préface de Jean Auroux, Roanne, Ville de Roanne, 1989.
6. Latta (Claude) : "La Révolution à Montbrison 1787-1795", *Village de Forez*, supplément au n° 38, Cahiers Comité montbrisonnais du Bicentenaire de la Révolution française, n°4, avril 1989.
7. Latta (Claude) : *Histoire de Montbrison*, Lyon et Montbrison, Horvath et la Diana, 1995.
8. Guichard (Georges) et Ramet (H.) : *Feurs, la plaine du Forez*, Feurs, 1927.
9. Broutin (Auguste) : *Histoire de Feurs et de ses environs*, Feurs, 1855. Rééd. Paris, les Editions du Bastion, 1984.
10. Berchoud (René) : *La Révolution à Néronde et dans les monts du matin*, Mizérieux, Claude Bussy, 2 vol., 1988.

La Révolution à Lyon. Parmi de multiples ouvrages, citons :

11. Guillon de Montléon : *Histoire du siège de Lyon*, Paris, Le Clère, et Lyon, Daval et Veuve Rusand, 2 vol., 1797, rééd. en *reprint* avec une présentation d'Henri Jeanblanc et un cahier d'illustrations, Roanne, Horvath, 1977.
12. Riffaterre (C.) : *Le mouvement antijacobin et antiparisien à Lyon et dans le Rhône-et-Loire en 1793*, Lyon, 2 vol., 1912-1928.
13. Kleinclausz (Arthur) [dir.] : *Histoire de Lyon*, tome II : *de 1595 à 1814*, par L. Dubois et F. Dutacq, Lyon, Librairie Pierre Masson, 1948.
14. Benoît (Bruno) et Saussac (Roland) : *Guide historique de la Révolution à Lyon 1789-1799*, Lyon, éditions de Trévoux, 1988.

Les origines familiales de Javogues

15. Peyron (André) : "La famille de Claude Javogues le Régicide", *Bulletin de la Diana*, tome XXXIX, 1965.
16. Latta (Claude) : "Trois conventionnels montbrisonnais : Jean-Baptiste Dupuy, Pierre Dubouchet et Claude Javogues" *Village de Forez*, n°40, p. 4-19.
17. Tézenas du Montcel (Paul) : "Notes sur la famille de Claude Javogues", *Revue du Sud-Est illustrée*, juillet 1905.

Biographies et portraits de Javogues

Deux biographies présentent le point de vue, classique, des historiens contre-révolutionnaires tout en apportant de précieux renseignements :

18. Gonon (François) : *Un Forézien célèbre, Claude Javogues (1759-1796)*, Saint-Etienne, Imprimerie La Loire républicaine, 1938.
19. Tézenas du Montcel (Paul) : *Deux régicides, Claude Javogues et Noël Pointe, membres de la Convention*, Saint-Etienne, Presses d'E. Métail, 1952.

L'histoire de Javogues a été complètement renouvelée par les travaux de Colin Lucas

20. Lucas (Colin) : *The Structure of the Terror : the example of Javogues and the Loire,* Oxford, Oxford University Press, 1973 et *La structure de la terreur, l'exemple de Javogues et du département de la Loire*, traduction française de Gérard Palluau, préface de l'auteur pour l'édition française, Saint-Etienne, Université Jean-Monnet et CIEREC, 1990.

Dictionnaires biographiques : des notices biographiques sont consacrées à Javogues dans :

21. Maitron (Jean) : *Dictionnaire biographique du mouvement ouvrier français*, première partie : 1789-1864, tome 2, Paris, les éditions ouvrières, 1965.
22. Kuscinski (A.) : *Dictionnaire des Conventionnels*, Paris, 1916-1919, 6 vol., rééd. 1973.
23. Soboul (Albert) : *Dictionnaire historique de la Révolution française*, publié sous la direction scientifique de Jean-René Suratteau et de François Gendron, Paris, Presses universitaires de France, 1989. L'article consacré à Javogues (p. 594-595) est de P. Wartelle.

Articles de revues :

24. Javogues (Georges) : "Une défense de Claude Javogues", *Annales révolutionnaires,* 1923.
25. Javogues (Georges) : "Un conventionnel forézien : Claude Javogues", *Amis du Vieux Saint-Etienne*, 1932.
26. Lucas (Colin) : "Portrait de Claude Javogues", *Village de Forez*, n° 15, 1983, rééd. *Cahiers du Comité montbrisonnais du Bicentenaire de la Révolution française*, n° 11, 1989.
27. Latta (Claude) : "La société populaire de Montbrison", *La Révolution en Forez*, Actes du colloque du 7 octobre 1989, Village de Forez, 1990.

L'action de Javogues

28. Cobb (R. C.) : "Un comité révolutionnaire du Forez, le comité de surveillance de Bonnet-la-Montagne (Loire)" [Saint-Bonnet-le-Château], *Annales historiques de la Révolution française*, 1957.
29. Gerest (Henri) : "Les Foréziens devant la révolte de Lyon : Muscadins ou Sans-culottes", *Etudes d'Histoire*, Centre de Recherches Historiques de l'Université de Saint-Etienne, 1987, p. 63-96.
30. Latta (Claude) : "Une lettre inédite de Claude Javogues", *Gerval, revue de l'Association des Amis du Vieux Saint-Chamond*, n° 14, avril 1979.
31. Latta (Claude) : "Un jugement du tribunal révolutionnaire de Feurs, le 2 décembre 1793", *Village de Forez*, n° 39, juillet 1989.
32. Lucas (Colin) : "La guillotine à Feurs (Loire) en l'an II", *Annales historiques de la Révolution française*, 1965.
33. Lucas (Colin) : "Le désarmement du comte de Saint-Polgues", *Annales historiques de la Révolution française*, 1965.
34. Lucas (Colin) : "Auvergnats et Foréziens pendant la mission du conventionnel Javogues" dans *Gilbert Romme (1750-1795) et son temps*, Actes du colloque tenu à Riom et Clermont les 10 et 11 juin 1965, Paris et Clermont-Ferrand, Presses Universitaires de France et Publications de l'Institut d'Etudes du Massif Central, 1966.
35. Marion (M.) : "La guerre aux riches en 1793 et le conventionnel Javogues", *Revue universelle*, 15 avril 1925.
36. Soanen (H.) : "Les sociétés populaires du Puy-de-Dôme et le rappel du conventionnel Javogues", *Annales Historiques de la Révolution française,* 1931.

Javogues et le babouvisme

37. Buonarotti (Philippe) : *La conspiration pour l'Egalité dite de Babeuf*, Paris, rééd., 1957.
38. Legrand (Robert) : *Babeuf et ses compagnons de route*, avant-propos d'Albert Soboul, Paris, Société des études robespierristes, Bibliothèque d'histoire révolutionnaire, 1981.

La fin de Javogues

Georges Javogues a raconté dans quatre articles des *Annales Historiques de la Révolution Française* (AHRF) les dernières semaines de son lointain parent :

39. Javogues (Georges) : "L'affaire du camp de Grenelle", AHRF, 1925.
40. Javogues (Georges) : "L'arrestation de Claude Javogues", AHRF, 1925.
41. Javogues (Georges) : "Le procès de Claude Javogues", AHRF, 1926.
42. Javogues (Georges) : "l'exécution de Claude Javogues" AHRF, 1928.

L'entourage de Javogues

Un article de Claude Latta évoque les conventionnels Dubouchet et Dupuy (Biblio n° 16), Les personnalités de Lapalus, lieutenant de Javogues dans le Roannais, et celui de Marguerite Fourneyron, la maîtresse de Javogues en 1793-1794, sont étudiées dans :

43. Lucas (Colin) : "La brève carrière du terroriste Jean-Marie Lapalus", *Annales historiques de la Révolution française*, 1968.
44. Bourlier (Michel) : "Marguerite Fourneyron, un sourire dans la Terreur" *Histoire et Mémoire, Revue des Amis du Vieux Saint-Etienne*, n° 188, octobre 1997, p. 83-112.

Javogues et Couthon

Javogues s'est violemment opposé à Couthon. Outre les articles déjà cités de H. Soanen (Biblio n° 36) et Colin Lucas (Biblio n° 34) on peut se report er à :

45. Mège (Francisque) : *Le Puy-de-Dôme en 1793 et le proconsulat de Couthon*, Paris, 1877.
46. Braconnier (Martine) : *Couthon*, Saint-Julien-Chapteuil, Editions du Roure, 1996.

La réaction thermidorienne dans la Loire

Le sort des partisans de Javogues sous la Convention thermidorienne est étudié dans :

47. Lucas (Colin) : "Violence thermidorienne et société traditionnelle, l'exemple du Forez", *Cahiers d'Histoire*, tome XXIV, 1979, n° 4, p. 3-44.

Le souvenir des victimes de la Terreur en Forez et en Lyonnais

48. Portallier (Antonin) : *Tableau général des victimes et martyrs de la Révolution en Lyonnais, Forez et Beaujolais*, Saint-Etienne, imprimerie Théolier, 1911, rééd. Lyon, Editions Lyonnaises d'Art et d'Histoire, 1996.
49. Assier (Pierre-Marie d') : *Notes historiques et pièces relatives au monument religieux élevé à Feurs aux victimes de l'anarchie de 1793, dans le département de la Loire,* Tours, imprimerie Mame, 1829. Rééd. *reprint* avec présentation sous le titre : *La chapelle des Martyrs*, Feurs, 1993.
50. Latta (Claude) : "La chapelle expiatoire de Feurs", *Village de Forez*, n° 14, avril 1983, p. 2-9 et rééd. *Cahiers du Comité montbrisonnais du Bicentenaire de la Révolution française*, 1989.
51. *Le monument des Brotteaux*, Lyon, Lugd, Editions Lyonnaises d'art et d'Histoire, collection du Bicentenaire de la Révolution française, 1989.

Village de Forez, bulletin d'histoire locale du Montbrisonnais

Supplément au numéro 87-88 d'octobre 2001 - **ISSN - 0241-6786**

Siège social (abonnements) : Centre Social de Montbrison, 13, place Pasteur,
42600 MONTBRISON

- Directeur de la publication : Claude Latta.
- Rédaction : Joseph Barou, Pascal Chambon.
- Abonnement et diffusion : André Guillot.
- Comité de rédaction :

Gérard Aventurier, Joseph Barou, Maurice Bayle, Claude Beaudinat, Danielle Bory, Roger Briand, Mireille Busseuil, Pascal Chambon, Antoine Cuisinier, Edouard Crozier, Pierre Drevet, Roger Faure, Jean-Guy Girardet, Francis Goutorbe, André Guillot, Jean Guillot, Marie Grange, Claude Latta, Mickaël Lathière, Philippe Pouzols, Stéphane Prajalas, Jean-François Roche, Pierre-Michel Therrat.

Dépôt légal : 4e trimestre 2001
Impression : Centre départemental de documentation pédagogique de la Loire, Saint-Etienne.